

Wilhelm Hofmeister et Karsten Grabow

**LES PARTIS  
POLITIQUES  
ET LA DEMOCRATIE**

*Introduction à la formation politique*

Tous droits réservés : Konrad-Adenauer-Stiftung

Impression : Simpect

ISBN : 978-9973-797-11-7

Avril 2013

# SOMMAIRE

<b>Introduction</b> .....	<b>5</b>
<b>1. Les partis politiques et le régime des partis</b> .....	<b>8</b>
1.1 - Qu'est-ce qu'un parti politique ? .....	8
1.2 - Les critères caractérisant les partis politiques .....	9
1.3 - Pourquoi y a-t-il des partis politiques ? .....	11
1.4 - Les fonctions des partis politiques .....	13
1.5 - Le régime des partis .....	15
1.6 - La typologie des partis politiques .....	17
1.7 - Les partis et les idéologies .....	21
<b>2. Les critères pour assurer le succès et la durabilité de l'action des partis politiques</b> .....	<b>23</b>
<b>3. L'organisation interne des partis politiques</b> .....	<b>26</b>
3.1 - L'organisation du parti et de ses membres .....	26
3.2 - Les membres de parti .....	32
3.3 - Le recrutement de nouveaux membres .....	34
3.4 - L'éducation et la formation des membres du parti .....	37
3.5 - Les programmes de parti .....	38
3.6 - La communication externe et interne .....	40
3.7 - La démocratie interne du parti .....	46
3.8 - Les conflits internes et leur règlement .....	50
3.9 - Les quotas pour les femmes et les minorités dans un parti .....	51
3.10 - Le financement des partis politiques .....	52
<b>4. Les partis politiques et la société</b> .....	<b>58</b>
4.1 - Les partis politiques et la société civile .....	59
4.2 - Les partis politiques et les groupements d'intérêt .....	62
<b>5. Les partis politiques dans le parlement et le gouvernement</b> .....	<b>65</b>
5.1 - Les groupes parlementaires .....	67

<b>6. Le leadership politique</b> .....	<b>69</b>
6.1 - Le dilemme du leadership politique .....	71
6.2 - Quelques conseils de leaders politiques confirmés .....	73
<b>7. Les défis des partis politiques en démocratie</b> .....	<b>76</b>
<b>8. Conclusion : pas de démocratie sans partis politiques</b> .....	<b>82</b>
<b>9. Sources et références bibliographiques</b> .....	<b>83</b>

# INTRODUCTION

La politique se rapporte à l'organisation de la vie en société, ce qui exige, notamment en démocratie, le respect de plusieurs conditions :

- la politique doit se fonder sur des idées et des valeurs qui déterminent les objectifs et les normes de l'organisation politique. La liberté, la justice et la solidarité sont des valeurs qui peuvent et doivent guider l'organisation politique,
- la politique a besoin d'organisations qui réunissent et regroupent les intérêts de la société pour les défendre face aux institutions politiques et étatiques,
- parmi ces institutions nous pouvons citer les partis politiques mais également les associations et les autres organisations issues de la société,
- la politique a besoin d'institutions qui accueillent les propositions pour l'organisation politique, les représentent, les discutent, en décident et les mettent en pratique. Dans un état démocratique, les parlements et les gouvernements – qui en général s'appuient sur les partis politiques – constituent les institutions politiques les plus importantes, et
- enfin, la politique a besoin de citoyens engagés qui grâce à leurs idées, leurs revendications et leurs attentes, alimentent les discussions politiques et coopèrent activement dans les institutions politiques pour assurer la représentation efficace et honnête des intérêts du plus grand nombre des membres de la société.

Dans une démocratie, le plus grand nombre et, dans l'idéal, tous les citoyens contribuent à la politique. Tous doivent pouvoir participer aux décisions sur la composition du gouvernement et sur les mesures que ce dernier prendra. Toutefois, une démocratie directe dans laquelle chaque citoyen participe sans intermédiaire aux décisions politiques, n'est point réalisable dans nos sociétés de masse modernes. C'est pour cela qu'une démocratie a besoin d'institutions et d'organisations qui représentent, de la manière la plus authentique, la volonté et les intérêts des citoyens. Ces entités peuvent prendre plusieurs formes telles que les associations, les initiatives citoyennes ou les

organisations non gouvernementales. Toutefois, ce sont avant tout les partis politiques qui exercent cette fonction de représentation. Les partis donnent aux citoyens la possibilité d'influencer la politique et les décisions politiques. Ainsi, les partis forment-ils un des instruments les plus importants de la politique.

Une démocratie moderne et représentative n'est pas envisageable sans partis. Dans une société de masse, ce sont les partis qui permettent aux citoyens d'agir et d'exercer durablement leurs droits politiques. Ils regroupent et intègrent les différents intérêts, visions du monde et opinions. C'est dans les partis que se recrutent les élites politiques. Pour pouvoir participer aux élections, les partis doivent essayer de devenir le porte-parole de larges couches de la société. Si les associations et les initiatives citoyennes représentent, en général, plutôt des intérêts particuliers et se concentrent sur quelques questions, les partis politiques doivent, quant à eux, prendre position sur la totalité des questions et thèmes qui concernent l'ordre et l'organisation d'une société.

Aussi larges que les attentes envers les partis puissent être, ils ne constituent néanmoins qu'une partie d'un ensemble plus grand qu'est la société. Le terme « parti » vient du latin « pars » ce qui signifie « partie » ou « part ». Les partis politiques ne sont ou ne représentent toujours qu'une partie de la société. Aucun parti ne peut ou ne doit revendiquer le droit de représenter « le tout ». C'est grâce à l'existence et à la concurrence entre plusieurs partis que la totalité des opinions et propositions dans une société puissent être reflétées. Les partis se trouvent dans une situation de concurrence, ils doivent présenter les meilleures propositions pour résoudre les problèmes politiques. Cela signifie également qu'ils se concurrencent pour l'influence et le pouvoir, car sans le pouvoir de réaliser les idées politiques, ils ne peuvent remplir leur mission politique. Les discussions et les controverses, tant à l'intérieur qu'entre les partis, accompagnent cette compétition pour les idées et le pouvoir. Ce sont des éléments légitimes et nécessaires pour le fonctionnement de la démocratie.

Ce manuel présente les partis politiques comme des acteurs clés d'une démocratie moderne. Il traitera des caractéristiques et des fonctions des partis, des éléments de base de leur organisation, de leur contexte politique mais

également des problèmes relatifs à la démocratie des partis et des défis spécifiques auxquels les partis politiques doivent faire face pour s'adapter aux changements permanents de la société. Il présentera les informations de base sur les différents aspects des partis. En même temps, il veut stimuler l'intérêt pour les partis et éventuellement même inciter à la participation dans un parti politique. Car même si la critique « des » partis est facile et toujours bien accueillie lorsqu'elle s'exprime en public ou entre amis, les partis constituent néanmoins des éléments indispensables de la démocratie. Or, ils ne peuvent remplir pleinement leurs fonctions que lorsque autant de citoyens que possible sont prêts à s'engager politiquement dans les partis. Tous ceux qui revendiquent de meilleurs partis doivent être prêts à s'engager dans un parti ! C'est cet engagement que le présent manuel veut également encourager !



# Les partis politiques et le régime des partis

## 1.1 - Qu'est-ce qu'un parti politique ?

Les partis politiques sont des formes particulières d'organisations politiques. Ils ne doivent pas être confondus avec d'autres groupes sociaux comme les groupements d'intérêt ou les associations. Une définition du parti politique est celle qu'en a donné le politologue américain Anthony Downs : « un parti politique est un groupe de personnes qui essaie de prendre le contrôle de l'appareil du gouvernement en obtenant une fonction dans des élections tenues en bonne et due forme »<sup>1</sup>. Pour Giovanni Sartori qui enseigna longtemps à l'Université Columbia de New York et qui est considéré comme un des chercheurs les plus renommés internationalement sur les partis, est défini comme parti politique : « tout groupe politique qui est officiellement reconnu, ... participe aux élections et réussit, à travers les élections, à placer ses candidats dans des fonctions publiques ».<sup>2</sup>

Dans la législation allemande (*Loi sur les partis politiques*, article 2, alinéa 1), les partis politiques sont définis comme suit : « Les partis politiques sont des associations de citoyens qui influencent, de manière permanente ou pour une longue durée, la formation de la volonté politique au niveau national (*Fédération*) ou régional (*Länder*), et entendent contribuer à la représentation du peuple au parlement fédéral (*Bundestag*) ou au parlement régional (*Landtag*), pourvu qu'ils présentent, par l'ensemble de la situation effective et notamment par rapport à la dimension et la solidité de leur organisation, le nombre de leurs membres et leurs activités sur la scène publique, une garantie suffisante témoignant du sérieux de ces objectifs. Seules les personnes physiques peuvent être membres d'un parti ». L'alinéa 2 du même article souligne qu'« une association perd son statut juridique de parti politique si, pendant six ans, elle n'a présenté de candidats ni aux élections nationales (*Bundestag*) ni aux

1 Anthony Downs (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper & Brothers, p. 25.

2 Giovanni Sartori (1976). *Parties and Party Systems. A Framework for Analysis*, Cambridge University Press, p. 57.

élections régionales (*Landtag*) ». Selon l'article 3 « ne sont pas considérées comme partis politiques les associations politiques dont les adhérents ou les membres du bureau sont en majorité des ressortissants étrangers ou dont le siège ou la direction se trouve à l'extérieur du domaine d'application de la présente loi ».<sup>3</sup>

Si ces définitions soulignent différents aspects, elles font également ressortir les critères essentiels auxquels un parti doit répondre pour être considéré comme tel. Regardons plus en détail ces différents critères :

## 1.2 - Les critères caractérisant les partis politiques

- Un des objectifs d'un parti politique est d'exercer de l'influence sur la formation de la volonté politique et la politique générale. Cette participation à la formation de la volonté politique vise le long terme et englobe de nombreux domaines. A la différence des associations politiques, un parti ne peut pas limiter son action sur le domaine local ou sur une seule thématique.
- Un parti est une association de citoyens qui adhèrent individuellement, il doit être composé d'un nombre minimal de membres pour témoigner du sérieux de ses objectifs et lui assurer des chances de réussite.
- Un parti doit montrer sa volonté de participer régulièrement à la représentation politique du peuple, autrement dit aux élections. C'est notamment cet aspect qui distingue le parti politique des associations, des organisations non gouvernementales ou d'autres initiatives dont l'objectif n'est pas d'assumer une responsabilité politique dans de nombreux domaines mais qui essaient d'exercer une influence ponctuelle, ces dernières ne participant pas aux élections.
- Un parti doit disposer d'une organisation propre et durable, il ne doit pas se constituer uniquement pour les élections et suspendre ses activités une fois les élections terminées.

<sup>3</sup> Gesetz über die politischen Parteien (Parteiengesetz) in der Fassung vom 31. Januar 1994 (BGBl. I S. 149), zuletzt geändert durch Art. 2 des Gesetzes vom 22. Dezember 2004 (BGBl. I S. 3673). Loi sur les partis politiques (Loi sur les partis) Dans sa version du 31 janvier 1994 (Journal officiel I p. 149) Dernier amendement par l'article 2 de la loi du 22 décembre 2004 (Journal officiel I p. 3673).

- Un parti doit vouloir représenter le grand public.
- Si l'obtention des sièges au parlement n'est pas une condition obligatoire pour les partis politiques, ils doivent néanmoins remplir les autres critères cités ci-dessus.

**Les partis** peuvent ainsi être **définis** comme des associations **durables** de citoyens qui, sur **la base d'un programme** et une **adhésion volontaire**, visent à faire occuper, par le biais des **élections**, à leurs équipes dirigeantes des positions politiques décisives dans un Etat pour réaliser leurs idées sur l'organisation de la société et pour résoudre les **problèmes existants**.

Les partis ne veulent pas uniquement participer à la formation de la volonté politique, ils veulent également être les représentants du peuple au sein du parlement. C'est pour cela que les partis politiques participent aux élections. Leur participation politique et leur « poids » politique dépendent des élections. La volonté des électeurs constitue un élément décisif pour les partis.

Un autre élément typique des partis est leur « caractère combatif », autrement dit leur volonté de participer à l'action et au débat politique, à l'obtention et au maintien du pouvoir gouvernemental. Cette compétition entre les partis permet d'accéder au pouvoir politique. Finalement, l'ensemble de l'organisation du parti est soumis à cette compétition. Seuls les partis qui sortent gagnants de cette compétition, peuvent obtenir des postes de représentation politique et ainsi, pendant une durée limitée, exercer le pouvoir. C'est une des motivations essentielles pour que les citoyens s'engagent dans un parti, un engagement qui devient particulièrement intéressant lorsque le parti réussit à entrer dans un gouvernement.

Mais le rôle de l'opposition qui à première vue semble moins attrayant rend l'engagement dans un parti toute à fait intéressant et important puisqu'il s'agit d'un endroit de participation politique et de changement. Quiconque s'engage pour le changement politique et les réformes démocratiques, trouve dans les partis d'opposition ou les « partis alternatifs » l'endroit approprié pour l'activité politique. Finalement, les partis d'opposition ou les « partis alternatifs » assument une fonction importante dans la démocratie, soit en tant que « *watchdogs* » (chiens de garde) du gouvernement, soit comme future alternative politique.

A la différence des groupements d'intérêt, un parti politique doit se prononcer sur l'ensemble des missions incombant à l'Etat. Il doit présenter des propositions sur la gestion de la politique intérieure et étrangère, sur la politique économique et sociale, sur la politique relative à la jeunesse, l'éducation et la société, etc. Pour remplir cette mission, les partis politiques établissent un programme qui détermine leurs positions de base dans les différents domaines. En outre, on attend des partis une organisation active et durable.

Comme indiqué plus haut, un parti est un *pars*, une partie d'un tout. Par conséquent, il faut d'autres partis pour incarner le système de formation de volonté politique et introduire de la concurrence. Un « système de parti unique » est une contradiction *in adjecto*.

### **1.3 - Pourquoi y a-t-il des partis politiques ?**

Dans chaque société, il existe différents besoins, opinions, attentes et idées sur les choses quotidiennes de la vie mais également sur les « grandes » questions telles que l'ordre social, ses normes et procédures. Les opinions divergent sur pratiquement tous les sujets. Il n'y a pas de volonté générale du peuple ou de bien général prédéterminé. Au contraire, dans chaque société les intérêts rivalisent et s'affrontent souvent durement. Pour régler les conflits qui en découlent à l'amiable, la formation de la volonté politique doit être un processus ouvert à l'intérieur duquel les confrontations entre les différentes positions peuvent s'articuler librement. Cependant, il faut que tous les intervenants s'entendent sur un minimum de principes. C'est ce consensus démocratique de base qui permet à chaque citoyen d'exprimer et de défendre son opinion dans un débat pacifique à l'intérieur duquel les différentes positions peuvent s'affronter.

Ce principe selon lequel, dans chaque société, différents intérêts qui ont tous leur justification cohabitent, est appelé pluralisme ou encore « théorie de la concurrence » de la démocratie. Puisque dans une société pluraliste il y a compétition entre les idées, la formation de la volonté politique se fait à travers un processus ouvert de confrontation entre les intérêts hétérogènes des différents groupes. Vu la diversité des opinions et des conflits sociaux, il ne peut y avoir de solution entièrement juste. Pour cette raison, les décisions sont prises, en général, selon le principe de la majorité. Toutefois, il faut se prévenir de la « tyrannie de la majorité » qui touche aux règles du jeu et viole des

droits humains inaliénables. Car même les décisions prises à la majorité peuvent impliquer des insuffisances ou des injustices. La protection des minorités constitutionnellement garantie et l'acceptation de la défaite électorale – pourvu qu'il s'agisse de votes (plus ou moins) libres et équitables – sont les constituants de cette acceptation de la démocratie.

Dans le cadre des conflits d'intérêts démocratiquement menés, les partis représentent des intérêts particuliers. Pour ouvrir la voie à un règlement ordonné des conflits dans la société et au compromis dans l'espace politique, il est essentiel que les intérêts divergents s'expriment ouvertement et que les partis politiques se reconnaissent mutuellement le droit à la représentation de leurs intérêts particuliers, autrement dit, les partis doivent s'accorder sur certains principes tels que le respect de la constitution démocratique et de l'ordre économique et social d'un pays. Il est évident que cela suppose que la liberté de constitution des partis politiques soit garantie. Des limitations peuvent toutefois exister pour les partis anticonstitutionnels. En principe, tout citoyen doit avoir le droit de constituer un parti, d'adhérer à un parti et de s'engager librement dans un parti. La liberté des partis politiques implique également qu'aucun citoyen ne peut être contraint d'adhérer à un parti ou d'y rester contre son gré, tel que c'était et c'est toujours le cas dans certains états. Affirmer la diversité des partis politiques signifie reconnaître la démocratie pluraliste.

A la théorie de la concurrence de la démocratie s'oppose l'idée de l'homogénéité et de l'uniformité de la « volonté générale ». Selon ce concept conçu par le philosophe français Jean-Jacques Rousseau, chaque citoyen se soumet volontairement à un « contrat social » basé sur la « volonté générale » ou « volonté du peuple » qui garantit une vie en société régulière et ordonnée. Le citoyen individuel serait ainsi un constituant d'un ensemble étatique « confessionnellement » neutre, qui exécute la volonté générale et qui dispose d'un pouvoir de disposition total sur lui. Ce concept ne prévoit aucune place pour les partis politiques qui sont considérés comme non légitimes, dans la mesure où ils falsifieraient nécessairement la « volonté générale » reconnue une fois pour toute comme juste. Les écarts du bien commun préétabli et considéré comme contraignant ne sont pas tolérés. Ce n'est pas un hasard que les états totalitaires qui interdisent le multipartisme et dans lesquels un petit groupe exprimant la « volonté générale » dirige le pays, se réfèrent à

Rousseau. Outre le fait que dans le concept de Rousseau, la question de savoir comment la « volonté générale » est déterminée et qui en décide reste ouverte, il convient de constater que les sociétés modernes sont caractérisées par une grande diversité d'intérêts et de convictions. Elles ont besoin de partis politiques pour leur servir d'instances centrales de représentation de la diversité d'intérêts à l'intérieur du système politique.

#### **1.4 - Les fonctions des partis politiques**

Pour participer et réussir au processus politique et contribuer au renforcement de la démocratie, les partis doivent fournir de nombreuses prestations. En science politique, les « fonctions des partis » sont résumées comme suit<sup>4</sup> :

Les partis politiques :

- articulent et regroupent les intérêts de la société : ils formulent les attentes et les revendications publiques que les groupes sociaux adressent au système politique (fonction de formation de volonté ou fonction de médiation),
- recrutent le personnel politique et assure la relève : les partis choisissent les personnes qu'ils présentent lors des élections comme candidats pour les mandats politiques (fonction de sélection ou de recrutement et de relève politique),
- élaborent les programmes politiques : ils intègrent différents intérêts dans une vision globale de la politique et les expriment dans un programme qu'ils essaient de promouvoir pour obtenir le soutien de la majorité (fonction programmatique),
- encouragent la socialisation et la participation politique des citoyens : les partis établissent un lien entre les citoyens et le système politique, ils permettent la participation politique des individus et des groupes d'individus (fonction de socialisation et de participation),

<sup>4</sup> Voir par exemple : Dalton, Russell J. and Martin P. Wattenberg (2000): "Unthinkable Democracy. Political Change in Advanced Industrial Democracies", dans : Russell J. Dalton and Martin P. Wattenberg (eds.): *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford and New York: Oxford University Press, pp. 3-18.

- organisent le gouvernement : les partis participent aux élections pour occuper les fonctions de pouvoir ; dans les démocraties de partis le gouvernement est généralement formé, au moins en partie, par les cadres des partis ayant remportés les élections (fonction de gouvernement), et
- participent à la légitimité du système politique : en établissant le lien entre les citoyens, les groupes sociaux et le système politique, les partis contribuent à l'ancrage de l'ordre politique dans la conscience des citoyens et des forces sociales (fonction de légitimité).

**Figure I** : Les fonctions des partis dans les sociétés démocratiques

Cadre social		
Niveau de la société civile	Niveau de médiation	Niveau politico-institutionnel
Participation Socialisation politique Participation à tous les domaines de la vie publique	Intégration Formation de volonté Légitimation	Sélection Pouvoir, leadership politique

Dans les sociétés modernes, la formation de la volonté politique est un processus complexe. Les médias, les organisations sociales, les groupements d'intérêts, les initiatives citoyennes, les communautés religieuses et, de plus en plus, les formes modernes de communication à travers Internet, *Facebook*, *Twitter* et autres communautés virtuelles, exercent une influence considérable sur l'opinion et la position politique des citoyens. Il n'en reste pas moins que ce sont avant tout les partis qui regroupent les différentes opinions, les intègrent dans le processus de décision politique et qui finalement prennent les décisions – en passant par leurs représentants qui siègent dans les parlements et les gouvernements. Les partis politiques aident les citoyens à s'orienter politiquement en suivant le travail des partis, en écoutant et en jugeant leurs arguments dans le débat politique. En outre, les citoyens peuvent eux-mêmes influencer les processus de décision politique en s'engageant dans les partis politiques.

Le programme politique est la « marchandise » que le parti politique propose aux électeurs. Les programmes de parti (pour plus de détails voir 3.5)

remplissent *grosso modo* deux fonctions principales : d'un côté, ils expriment les intérêts de la population (faisant des partis le « porte parole » du peuple) et de l'autre, ils contribuent et influencent la formation de la volonté des citoyens (faisant des partis les « formateurs » de la volonté du peuple ou d'une partie du peuple). Le programme présenté permet aux électeurs de juger de la capacité du parti à identifier les problèmes de la société et à offrir des solutions aux problèmes et défis du pays.

Les partis d'opposition ont comme mission de contrôler le gouvernement et de présenter des alternatives constructives. C'est une mission très importante dans une démocratie, car sans opposition, le gouvernement commence à se complaire dans son rôle, à devenir arrogant et à négliger la recherche d'alternatives.

En assumant ces fonctions, les partis rendent des services importants à la société démocratique. La qualité de ces services et la manière avec laquelle les partis remplissent leurs fonctions, contribuent considérablement à la réputation et au potentiel d'un parti.



### **1.5 - Le régime des partis**

La totalité des partis d'un pays forme son régime des partis qui caractérise le tissu des relations que les partis entretiennent entre eux.

L'aspect concret d'un régime des partis résulte pour l'essentiel de deux facteurs. D'un côté, il repose sur le type de conflits ou d'intérêts sociaux. L'opposition classique entre les travailleurs et le « capital », autrement dit les couches aisées de la société, et entre les partis séculiers et confessionnels ou religieux influencent le développement des régimes des partis. De l'autre, les lois sur les partis politiques et les lois électorales exercent une grande influence sur la conception du régime des partis. Ainsi la législation détermine-t-elle la constitution des partis politiques, qui peut être libre ou restrictive, ou le système électoral qui offre à un nombre plus ou moins grand de partis la possibilité d'être représentés au parlement. Dès les périodes pré-démocratiques, l'existence d'un parti a provoqué l'apparition

d'au moins un autre parti. Au cours de l'Histoire, les régimes des partis se sont développés en général le long des lignes de conflit d'ordre social et/ou idéologique.

Les régimes des partis peuvent être classés en fonction de différents critères. Le plus souvent le nombre des partis qui luttent pour le pouvoir sert comme critère pour la description d'un régime des partis. De prime abord, on distingue entre un système à parti unique, à deux partis ou à plusieurs partis. Dans un « système à parti unique » un seul parti est dominant, ce qui exclut toute compétition politique. Un « système à parti unique » est une contradiction en soi, étant donné qu'un « parti » est, comme nous l'avons dit plus haut, toujours une partie d'un tout plus grand. Les régimes à parti unique se caractérisent par conséquent par l'oppression de la compétition politique et des libertés démocratiques. Le terme « régime bipartite » désigne un système dans lequel deux partis dominent la compétition politique, alors que d'autres partis plus petits ne jouent qu'un rôle secondaire. Dans un « régime multipartite », par contre, plus de deux partis influencent la compétition politique<sup>5</sup>.

Qu'un pays ait un régime bipartite ou un régime multipartite dépend de différents facteurs : des traditions politiques, du développement des institutions, de la culture politique, des conditions socio-économiques, de l'importance des régions, de la situation confessionnelle/religieuse, etc. Finalement, le système électoral a également une certaine influence sur l'organisation du régime des partis. Les modes de scrutin majoritaires (scrutin uninominal majoritaire avec un seul candidat élu dans une circonscription) ont tendance à encourager le développement d'un régime bipartite (ou d'un régime avec quelques partis dominants), alors qu'un système de type proportionnel favorise davantage le multipartisme. Toutefois, il n'existe aucun lien définitif et universellement valable entre le mode de scrutin et la forme du régime des partis.

Le régime politique influence le développement des partis et du régime des partis. Ainsi, dans un régime parlementaire, les partis ont une grande influence sur le gouvernement qui est directement nommé par le parlement et dépend du soutien de la majorité parlementaire. Dans un régime présidentiel, le chef du gouvernement – le président – est le plus souvent élu par le peuple,

---

<sup>5</sup> Pour plus de détails voir entre autres : Arend Lijphart (1999). *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*. New Haven und London: Yale University Press, chap. 5.

sa légitimité ne dépend donc pas directement du parlement. En outre, le président jouit en général de compétences législatives et d'autres prérogatives comme le droit de veto ou le droit de dissoudre le parlement. A première vue, les partis ne jouent qu'un rôle limité dans un régime présidentiel, notamment parce que l'élection du président au suffrage universel encourage la personnalisation de la politique au détriment des partis politiques qui se déterminent plus par leur programme et leur organisation. Dans un régime présidentiel, la séparation des pouvoirs est plus apparente étant donné que les partis sont moins étroitement liés au gouvernement, alors que dans les régimes parlementaires, l'identité et surtout la dépendance entre le gouvernement et le(s) parti(s) gouvernemental (aux) est nettement plus grande. Toutefois, même dans un régime présidentiel, le président a besoin de l'accord du parlement et dépend des majorités – changeantes – au sein du parlement. Cette indépendance relative vis-à-vis du gouvernement dans un régime présidentiel, confère aux partis politiques une assez grande importance même si elle est un peu moindre – notamment par rapport à la puissance de l'organisation, la discipline à l'intérieur du parti et la cohésion – que dans les régimes parlementaires. Toutefois le régime présidentiel n'a que peu d'influence sur le nombre de partis représentés au parlement. Leur nombre est davantage la conséquence des différences sociales, culturelles, ethniques, régionales, etc. d'un pays, ainsi que de la structure des conflits et des intérêts, et bien évidemment de son système électoral.

## **1.6 - La typologie des partis politiques**

Tout comme les régimes des partis, les partis eux-mêmes peuvent être classés en fonction de certains critères. De telles typologies aident à classer et, par conséquent, à mieux comprendre la multitude des phénomènes sociaux. Pour distinguer les partis politiques, on se sert, en général, de certaines caractéristiques qui saisissent les points communs et les différences entre les partis. Les critères les plus divers peuvent servir à la typologie des partis. Ils peuvent être classés en fonction de leur degré d'organisation, de leurs objectifs sociopolitiques, des couches sociales auxquelles ils s'adressent ou de leur position au sein du régime politique. Certains partis expriment leurs objectifs sociopolitiques par leur nom indiquant ainsi comment ils veulent être perçus. Or, la typologie des partis n'est pas uniquement un exercice académique, il est le reflet de la compétition politique entre les différents partis.

Ces typologies ont d'abord été créées au regard des régimes multipartites en Europe, elles peuvent toutefois être appliquées à d'autres régions du globe. Ci-après nous présenterons quelques typologies.

### *1.6.1 - La classification des partis politiques en fonction de leur degré d'organisation*

*Les partis d'électeurs* sont moins intéressés par un grand nombre d'adhérents et de structures durables, leurs activités se concentrent sur les périodes d'élection. Le nombre d'électeurs par rapport au nombre d'adhérents est exceptionnellement élevé. Toutefois, l'attachement des électeurs à un tel parti, qui le plus souvent n'a pas un programme politique bien développé, est en général faible. Normalement, les partis d'électeurs, appelés également associations d'électeurs, sont dominés par les candidats les plus prometteurs et « se mettent en veille » une fois les élections terminées.

*Les partis d'adhérents ou partis de masse* cherchent depuis toujours à acquérir le plus grand nombre d'adhérents parmi leurs sympathisants pour les lier politiquement à leur mouvement et les socialiser. Le grand nombre de petites cotisations pouvait même garantir le financement du parti. Les partis d'adhérents ou de masse se caractérisent, en outre, par la bonne organisation de leur appareil de parti qui couvre l'ensemble du pays. Souvent, ces partis ont une vaste programmation ; l'organisation extra-parlementaire du parti et le personnel à plein temps ont un poids relativement élevé au sein du parti.

### *1.6.2 - La classification des partis politiques en fonction de leurs objectifs sociopolitiques*

Ce critère permet de distinguer entre les partis qui aspirent au développement et aux réformes sociopolitiques s'inscrivant dans le cadre d'un ordre démocratique, et les partis qui veulent amener les changements sociaux par des bouleversements radicaux, extrêmes ou révolutionnaires du système politique sans respect des règles de l'ordre constitutionnel libéral et démocratique. Dans le premier groupe, on retrouve les partis conservateurs, libéraux, chrétiens-démocrates, socio-démocrates, certains partis socialistes ainsi que les partis religieux ou confessionnels qui n'adoptent pas des positions extrémistes. Dans le deuxième groupe on compte notamment les partis d'extrême-gauche ou d'extrême-droite, entre autres les partis communistes.

*Les partis conservateurs* veulent conserver ou rétablir les valeurs établies, ils sont assez sceptiques quant aux nouveautés ou changements sociaux et s'opposent par exemple à la modification de l'image ou du rôle de la famille, aux modèles de vie alternatifs (p. ex. aux unions entre partenaires du même sexe) d'un côté, ou la cession de la souveraineté nationale à des institutions supranationales de l'autre. Ils admettent toutefois que les idées, les valeurs et les principes traditionnels ne peuvent se maintenir dans la durée sans quelques réformes modérées.

*Les partis libéraux* se réfèrent aux libertés individuelles et soulignent le caractère inaliénable de l'Etat de droit. De part leur tradition anticléricale, ils sont aujourd'hui souvent des représentants de l'économie de marché.

*Les partis socio-démocrates* aspirent selon la tradition du mouvement ouvrier à un ordre politique et social fondé sur l'égalité sociale de tous les êtres humains et attribuent à l'Etat un rôle régulateur dans l'économie et la société.

*Les partis socialistes* aspirent également à une plus grande égalité sociale mais veulent atteindre cet objectif avec des moyens radicaux tels que l'abolition de la propriété privée ou le dirigisme économique de l'Etat.

*Les partis religieux ou confessionnels* : Partout dans le monde, il existe un grand nombre de partis dont les valeurs fondamentales se déduisent - à des degrés différents - des valeurs et convictions religieuses. Parmi ces partis on peut nommer les partis chrétiens-démocrates, les partis islamistes ou les partis hindous qui tous basent leurs programmes politiques - mais pas nécessairement leurs objectifs - sur les valeurs et les normes de leur religion ou confession. Par conséquent, il existe des différences considérables dans les programmes et les objectifs politiques de ces partis liées en partie à l'attitude qu'adoptent ces religions ou confessions à l'égard des droits de l'Homme et des libertés individuelles ou de la démocratie politique. Les partis chrétiens-démocrates en Europe, par exemple, prônent la liberté, la solidarité, la justice sociale, la responsabilité individuelle des citoyens et le rôle ordonnateur de l'Etat en s'appuyant sur une conception de l'Homme et de la société.

*Les partis d'extrême droite* prônent une pensée nationaliste souvent empreinte d'une idéologie assez floue basée sur l'appartenance à un peuple, éventuellement mélangée à des idées racistes.

*Les partis communistes* prônent la dictature du prolétariat et se basent sur la prédestination historique.

### *1.6.3 - La classification des partis politiques en fonction des couches sociales auxquelles ils s'adressent*

*Les partis populaires* essaient de prendre en compte les intérêts et besoins d'autant de groupes de la population que possible et par conséquent ne se limitent pas à certaines couches de la population mais essaient d'intégrer autant de citoyens d'origine sociale différente que possible. Ils sont, en quelque sorte, les successeurs modernes des anciens partis de masse basés sur les classes ou les confessions.

*Les partis d'intérêt* se sentent obligés de défendre les intérêts d'un groupe spécifique (un groupe social, confessionnel, régional) et ne revendiquent pas de s'adresser à toutes les parties de la population.

### *1.6.4 - La classification des partis politiques en fonction de leur position au sein du régime politique*

*Les partis conformes au régime* acceptent le régime politique dans lequel ils évoluent et veulent soit stabiliser l'ordre politique, soit l'améliorer progressivement par des réformes.

*Les partis opposés au régime* n'acceptent pas les principes de leur régime politique et visent le changement du régime. Leurs programmes, et parfois leurs actes, sont empreints d'agressivité (voir 1.6.2).

Il est difficile d'attribuer un parti politique clairement à une ou l'autre des catégories énoncées ci-dessus car les limites entre les différents types de partis sont floues et les formes souvent mélangées. Ainsi un parti d'adhérents ou de masse peut en même temps être un « parti d'intérêt » lorsqu'il ne défend que les intérêts d'une certaine couche ou classe sociale (« classe ouvrière »). En outre, d'autres critères peuvent entrer en ligne de compte : en effet, il existe des partis gouvernementaux et des partis d'opposition, des partis régionaux, des partis de protestation, etc. Toutefois, la typologie présentée met en exergue les différentes caractéristiques des partis, facilitant aux citoyens l'évaluation des différents concepts et l'orientation sur l'échiquier politique, contribuant par-là à la formation de la volonté politique.



## 1.7 - Les partis et les idéologies

Les idéologies et les visions du monde sont d'une grande importance pour les partis. Les idéologies sont des visions du monde compactes qui englobent des explications, des valeurs et des objectifs relatifs aux développements sociaux passés, présents et futurs. Les idéologies forment la base pour les actions politiques et sociales concrètes. Elles forment une partie essentielle de l'orientation politique. La notion d'idéologie a été et est toujours utilisée par les partis de gauche, socialistes et communistes pour décrire leurs positions politiques et leurs visions du monde. Toutefois, d'autres courants de la pensée politique peuvent également être désignés par la notion « idéologie », par exemple le libéralisme ou le conservatisme, le nationalisme ou le fascisme.

Si aujourd'hui on parle souvent de la « désidéologisation » de la politique et des partis, c'est pour souligner le fait que les partis politiques se concentrent moins sur leurs positions idéologiques et qu'ils tendent plus vers un pragmatisme dicté par la situation, autrement dit par le traitement (et éventuellement la solution) des problèmes sociaux, politiques et économiques concrets. Toutefois, l'énumération des courants idéologiques majeurs, nous indique déjà que les idéologies gardent toujours une grande importance dans l'identification des positions politiques. La « fin des idéologies » annoncée par le politologue américain Francis Fukujama suite à l'effondrement du communisme,

n'a pas eu lieu. Selon Fukujama la démocratie libérale s'était imposée comme force dominante rendant les anciens débats idéologiques superflus<sup>6</sup>.

Quiconque s'engage politiquement doit connaître les différents courants idéologiques, non seulement pour déterminer sa propre position mais également pour pouvoir évaluer les positions politiques des autres et pour pouvoir en débattre (avec des moyens politiques pacifiques).

### **Les idéologies – un bref aperçu**

#### *Les idéologies qui soulignent l'importance de l'individu*

Libéralisme, néolibéralisme, conservatisme, démocratie chrétienne

#### *Les idéologies égalitaires*

Socialisme, communisme, marxisme, léninisme, stalinisme, maoïsme, trotskisme, eurocommunisme, anarchisme

#### *Les idéologies qui soulignent l'importance du collectif*

Socialisme, socialisme démocratique, communisme, marxisme, national-socialisme.

#### *Les idéologies qui soulignent l'importance des ethnies ou de la nationalité*

Nationalisme, sionisme, régionalisme, panafricanisme, panarabisme, panslavisme, fascisme, national-socialisme, racisme, colonialisme, darwinisme social

#### *Les idéologies qui soulignent la tradition*

Conservatisme, démocratie chrétienne, néo-conservatisme

#### *Les idéologies qui font référence à la religion*

Démocratie chrétienne, socialisme chrétien, islamisme, néo-hindouisme, sionisme

#### *Les idéologies totalitaires*

National-socialisme, communisme, islamisme, marxisme-léninisme, stalinisme, maoïsme, pol-potisme

#### *Autres idéologies*

Politique verte, écologisme, internationalisme, cosmopolitisme, pacifisme, républicanisme, humanisme, féminisme.

<sup>6</sup> Francis Fukuyama: *The End of History and the Last Man*. New York: Harper Perennial 1992.

## 2

### **Les critères pour assurer le succès et la durabilité de l'action des partis politiques**

Les partis doivent constamment s'efforcer d'exercer leurs fonctions face aux conditions sociales en constant changement. Indépendamment des particularités sociales régionales ou nationales, du système électoral ou du régime politique, il existe un certain nombre de critères qu'un parti doit respecter et remplir pour réussir sur l'échiquier politique concurrentiel<sup>7</sup>.

- ⇒ Un parti a besoin d'une base électorale suffisamment identifiable. En s'appuyant sur ses valeurs et sur son profil programmatique, il doit tenter de s'enraciner dans les groupes d'électeurs et d'intérêts qu'il entend représenter.
- ⇒ Un parti doit mettre en place une structure qui s'étend sur l'ensemble du territoire national pour être proche des citoyens et pouvoir se mobiliser facilement.
- ⇒ Un parti doit créer une organisation facilement accessible aux adhérents. C'est parmi ces adhérents que le parti recrute ses futurs leaders, ce sont les adhérents qui garantissent sa base financière. Une organisation active des adhérents a besoin d'une démocratie interne, autrement dit des membres qui participent politiquement et qui peuvent déterminer les dirigeants et l'orientation de leur parti.
- ⇒ Un parti doit savoir communiquer vers l'intérieur et vers l'extérieur. Il a besoin d'un système d'information interne accessible aux responsables de tous les niveaux et leurs membres. Il doit être en permanence en contact avec les médias qui dans une démocratie médiatique moderne constituent les « gardiens » du système politique et permettent l'accès et le contact avec le grand public.

---

<sup>7</sup> Les huit premiers critères cités ci-dessous ont été empruntés à Hans-Joachim Veen : „Die Bedeutung politischer Parteien für Demokratie und Demokratisierung“. Dans : Gerhard Wahlers / Karsten Grabow (Hrsg.): Parteien und Demokratie. Beiträge der Internationalen Fachkonferenz zum KAS-Demokratiereport. Berlin/Sankt Augustin: Konrad-Adenauer-Stiftung, S. 33 f.

- ⇒ Un parti doit élaborer son propre profil programmatique, formuler les objectifs et les solutions qui le distinguent de ses concurrents, il doit être à la hauteur des problèmes réels de son époque. L'objectif de tout travail sur le programme est de promouvoir la force d'intégration et l'identification avec le parti.
- ⇒ Un parti doit avoir la capacité de leadership qui consiste à trouver l'équilibre entre un parti qui, dans sa communication extérieure, s'exprime d'une seule voix et qui, à l'intérieur, permet le débat contradictoire. La capacité de leadership implique également la sélection et la promotion des futurs leaders politiques.
- ⇒ Un parti doit avoir la capacité d'intégration. C'est la véritable clé de la réussite et la croissance d'un parti. Par ce terme on entend les efforts continus et partagés pour élargir la base des électeurs, pour attirer de nouveaux électeurs avec d'autres intérêts et de nouveaux électeurs avec des styles de vie différents et de garder en permanence le contact avec ces électeurs.
- ⇒ Un parti doit avoir la capacité de mener une campagne électorale. Il doit être efficace dans la présentation des thèmes importants et travailler son propre profil politique. Il doit pouvoir mener une campagne électorale cohérente articulée autour de quelques thèmes-clés et d'un message clair dans le sens d'une « communication ciblée ».
- ⇒ Un parti doit être capable de former une coalition. Dans un système électoral au scrutin proportionnel, il est difficile, sinon impossible pour un parti d'obtenir une majorité absolue au parlement. Il doit former des coalitions stables avec d'autres partis pour témoigner de sa capacité à gouverner. Les difficultés à former une coalition se répercutent immédiatement sur la réputation du parti. La formation d'une coalition exige parfois le dépassement des différends profonds, tant personnels que programmatiques. C'est pendant ces moments que les leaders politiques montrent leurs vraies compétences.
- ⇒ Au niveau communal, un parti doit témoigner de sa capacité à gouverner et de résoudre des problèmes. Dans tous les pays, c'est à travers la politique communale que les citoyens sont en contact direct avec les partis et leurs représentants. Si les partis se montrent

compétents et proches des citoyens à ce niveau, ils ont de bonnes chances de gagner la confiance des électeurs au niveau national.

- ⇒ Un parti doit être capable d'apprendre et d'intégrer les préoccupations de la société dans son programme politique. L'importance sans cesse croissante d'autres formes d'organisation sociale (initiatives citoyennes et groupements d'intérêt) contraint les partis à intensifier leurs contacts avec ces organisations intermédiaires pour comprendre les attentes des citoyens et pour en tenir compte dans leur politique.

Ces quelques critères forment le canevas sur lequel les partis politiques peuvent s'appuyer pour mettre en place des structures et une organisation modernes.

# 3

## L'organisation interne des partis politiques

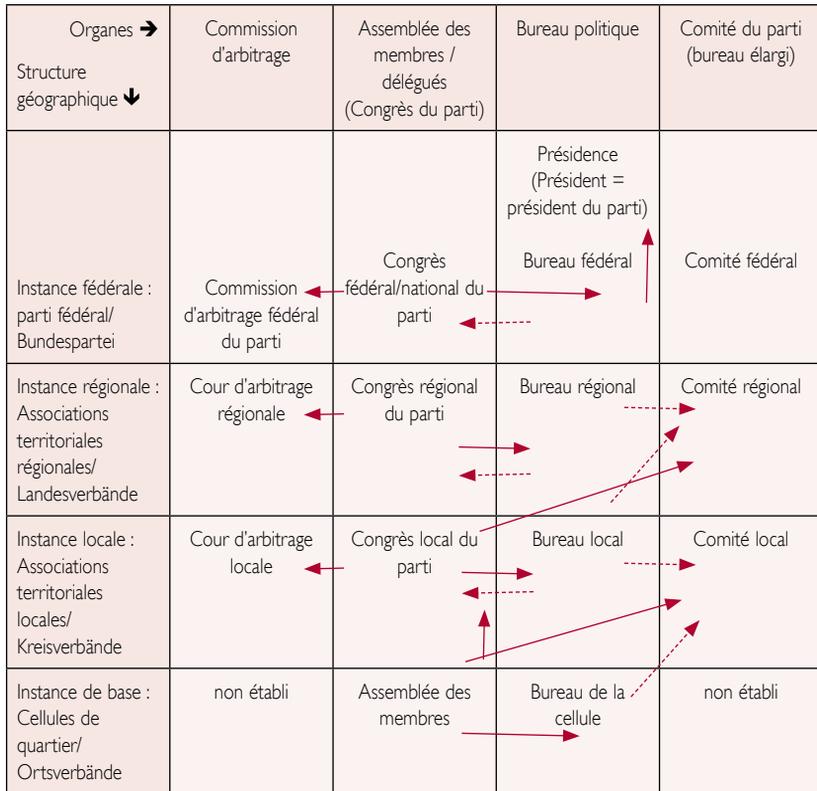
### 3.1 - L'organisation du parti et de ses membres

Pour réussir sur l'échiquier politique et influencer la formation de l'opinion politique, les partis politiques ont besoin d'une structure durable. Plusieurs modèles peuvent être utilisés pour la constitution institutionnelle d'un parti. Toutefois, la plupart des partis politiques sont organisés de manière décentralisée sur la base d'une adhésion individuelle et directe au sein des quartiers ou des communes. Ce sont les cellules locales d'un parti politique au niveau d'un quartier; d'une petite commune. Les autres niveaux de l'organisation suivent en général la structure étatique (voir Fig. 2).

#### *L'organisation des partis politiques et leurs différents niveaux*

- Cellule locale au niveau des quartiers
- Association territoriale locale, association au niveau d'une circonscription
- Association territoriale régionale
- Association nationale.

**Figure 2 :** Structure géographique et fonctionnelle d'un parti politique (à l'exemple des partis politiques allemands)



Légende : → signifie « est élu » ; - -> signifie « envoie des représentants ex-officio ».

Les cellules de quartier et les associations territoriales locales jouent un rôle particulièrement important pour le travail actif et durable du parti. A ce niveau, les membres peuvent s'engager directement, ils ont le plus de contact avec leur parti et avec la politique en général. Les cellules de quartier organisent régulièrement des réunions des membres, les accompagnent, recrutent et intègrent de nouveaux adhérents, invitent les membres à des fêtes du parti ou du quartier et aux discussions et initiatives politiques au niveau local (rénovation urbaine d'un quartier; construction de routes, d'écoles, installations d'entreprises, etc.).

Les associations territoriales locales organisent leurs propres congrès de parti, proposent des candidats pour les élections municipales, coordonnent le travail des associations locales, soignent leurs contacts avec les organisations au niveau local (églises, initiatives citoyennes, associations professionnelles), elles développent leurs propres positions politiques (en accord avec le programme national du parti) et leurs programmes pour la politique locale. Les membres mènent les campagnes électorales sur place pour les élections communales, régionales ou nationales.



Atelier de formation de formateurs sur « le rôle d'un parti et sa structure organisationnelle dans une démocratie », projet « Renforcer les éléments constitutifs d'une démocratie : appui aux partis politiques », septembre 2012.

Les structures au niveau des quartiers et au niveau local des partis rendent la politique des partis authentique et à l'écoute du citoyen. Sans eux, les membres et sympathisants ne verraient les leaders du parti et les autres représentants nationaux du parti que de loin. Les structures locales auxquelles les hommes politiques des autres instances du parti, des parlements, voire du gouvernement, participent régulièrement, forment le « *terroir pour la démocratie des partis* ».

### *Structure et organes des partis politiques*

Il n'existe pas de modèle uniforme pour l'organisation des partis. Dans certains pays, des lois sur les partis régissent l'organisation des partis qui se concentrent toutefois sur le respect des règles démocratiques à l'intérieur des partis. Concernant la composition des organes du parti et leurs compétences, de formes très variées d'organisation sont possibles.

Souvent la structure du parti suit la structure administrative du pays, c'est-à-dire les partis disposent d'associations territoriales au niveau local, régional et national. De nombreux partis ont par ailleurs une structure fonctionnelle qui rappelle les trois pouvoirs : le pouvoir judiciaire (organe d'arbitrage du parti pour le règlement formel des conflits à l'intérieur du parti, p. ex. des sanctions pour un comportement « portant atteinte au parti », exclusions de membres, etc.), le pouvoir législatif (assemblée des membres, congrès du parti) et le pouvoir exécutif (bureau du parti). Certains partis disposent en plus d'un bureau élargi (comité politique) dans lequel les représentants des instances subordonnées sont représentés. La figure 2 montre non seulement la complexité de la structure géographique et fonctionnelle des partis (l'exemple de l'Allemagne – sans tenir compte des autres associations et organisations spécialisées liées au parti) mais également les liens de légitimation à l'intérieur des partis qui correspondent à la règle de la **légitimation démocratique** selon laquelle les fonctions supérieures sont élues par le niveau immédiatement inférieur correspondant à une approche **de bas en haut**.

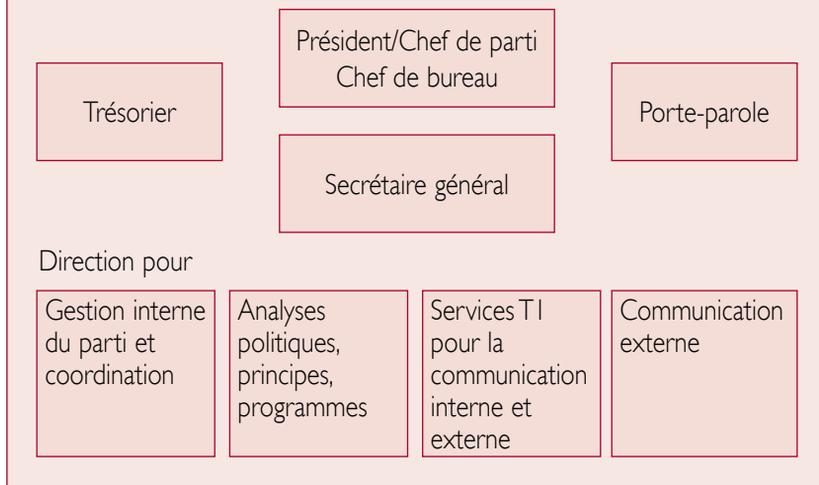
Les structures territoriales locales correspondent en principe aux structures des instances supérieures du parti. Les associations territoriales locales sont gérées par un bureau élu composé d'un président, d'un ou deux vice-présidents et d'un « trésorier » (voir Fig. 2 et 3). Les deux autres niveaux (association régionale et association nationale) sont souvent dotés d'un secrétaire général ou d'un gérant principal élu par le congrès du parti. Alors que les présidents de parti assument les « fonctions d'honneur » en tant que députés, ministres, ministre-président ou président de la République, le secrétaire général est responsable de la gestion efficace du parti. Il gère, en concertation avec le chef du parti, les affaires courantes du parti, assume la responsabilité pour la

communication extérieure et intérieure du parti (voir 3.6), il est l'animateur principal lors des discussions sur le programme et le chef de file pendant les campagnes électorales.

Dans les démocraties, la législation impose aux partis politiques la tenue d'élections internes à organiser régulièrement pour déterminer les membres du bureau politique à tous les niveaux. Ces élections ont lieu lors des congrès de parti au niveau local, régional ou national (au niveau des cellules, la fonction du bureau politique est assumée par l'assemblée des membres), ce qui fait de ces assemblées les organes suprêmes de décision dans la structure des partis. Les membres du bureau élisent la présidence, qui constitue au niveau régional et national un centre important de pouvoir au sein du parti. Par ailleurs, les candidats pour les mandats politiques et pour des fonctions publiques (en Allemagne : les maires, les gouverneurs, les ministre-présidents au niveau des Länder, les candidats à la chancellerie ou à la présidence de l'Etat) sont à légitimer par des élections internes.

Les partis doivent être gérés professionnellement et équipés des techniques de communication moderne. A la tête de l'organisation se trouve la centrale du parti, sorte de quartier général à partir duquel le président et le bureau gèrent le parti. La centrale du parti doit avoir plusieurs directions « techniques » qui se concentrent sur certaines thématiques pour préparer les positions du parti relatives à l'actualité du débat politique et fournir aux représentants du parti et aux membres les aides à l'argumentation. La centrale du parti est également responsable de la communication et de la présentation du parti vers l'extérieur. Elle est également l'endroit à partir duquel les campagnes électorales sont organisées et menées.

**Figure 3 :** Organigramme d'une centrale de parti<sup>8</sup>



Parallèlement à la coordination interne, les centrales de parti doivent également se concerter avec les groupes parlementaires et les députés de leur parti. Dans la perception publique, ces centrales sont les représentants les plus importants d'un parti et jouent un rôle déterminant pour l'image extérieure du parti. Les structures régionales ont également un grand rôle à jouer ; la centrale du parti doit donc également assurer la bonne communication avec les instances régionales.

Outre les organes généraux, le bureau restreint et le bureau élargi, le congrès de parti et les structures régionales, de nombreux partis disposent souvent d'autres organes, commissions, comités d'experts et groupes de travail chargés de certaines missions comme la discussion des questions programmatiques (politique économique, intérieure, extérieure, etc.) et de la participation de différents groupes (jeunesse, femmes, syndicats, élus locaux, PME, entrepreneurs, troisième âge, etc.). Ces organes ont une fonction importante tant pour la vie intérieure des partis que pour sa représentation à l'extérieur. D'une part ils complètent ou corrigent le principe régional d'adhésion en intégrant des membres en fonction de leurs intérêts particuliers,

<sup>8</sup> Présentation simplifiée d'après : Peter Lösche (2006): *Parteiensystem der Bundesrepublik Deutschland*. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung, S. 27.

leurs qualifications professionnelles ou leur situation sociale. A l'intérieur du parti, ces organes contribuent au développement des capacités techniques et à la formation de la volonté politique. D'autre part, ces organes entretiennent le contact avec les différents groupes de la société qui constatent que leurs préoccupations sont prises en compte et représentées par le parti.

Dans de nombreux pays, les partis ont également encouragé le développement d'autres organisations qui réalisent des mesures de formation politique pour les membres du parti et les citoyens intéressés et soutiennent par la recherche scientifique et le conseil, le développement des programmes et des concepts des partis. Les institutions les plus connues de ce genre sont les fondations politiques telles qu'elles existent en Allemagne (voir 3.4).



Atelier sur le management des partis politiques et l'organisation des campagnes électorales, projet « Renforcer les éléments constitutifs d'une démocratie : appui aux partis politiques », juin 2012.

### 3.2 - Les membres de parti

Les membres ou adhérents forment la base du parti et sont le lien le plus important avec la société. Ils constituent des électeurs loyaux, paient des cotisations, apportent des idées nouvelles, participent aux campagnes électorales

et forment des candidats potentiels pour des fonctions publiques, bref, les membres sont la ressource la plus précieuse du parti. Les partis modernes s'efforcent d'avoir un grand nombre de membres qui, de préférence, proviennent de larges couches de la société. Le nombre des membres a un effet immédiat sur la formation de la volonté à l'intérieur du parti. L'adhésion directe d'hommes et de femmes est aujourd'hui la forme la plus courante d'adhésion à un parti.

Toutefois tous les partis ne suivent pas ces règles en matière d'adhésion. Les unités de base des partis communistes ont été souvent les cellules d'entreprise organisées en fonction de la profession de leurs membres dans les entreprises et les administrations. Le *Labour Party*, le parti travailliste anglais, est l'exemple le plus connu pour une adhésion partiellement indirecte. Jusqu'aux années 1990, ce parti n'avait pas uniquement environ 350.000 membres mais également environ 4 millions de membres « indirects » des syndicats (ce que l'on appelle les « *affiliated trade unions* ») et d'autres organisations liées au parti qui payaient également une cotisation au *Labour Party* et contrôlaient 50% des voix dans les congrès du parti.

Les membres de parti ont une plus grande influence politique que les citoyens non affiliés car ils peuvent participer à la vie politique à deux niveaux différents : d'abord en passant par la formation de la volonté au sein d'un parti qui est peut-être au gouvernement ou pourrait accéder au gouvernement, puis en tant que citoyens dans l'espace public et dans les isolements. Pour que la première forme de participation existe, il faut cependant que la formation de la volonté politique à l'intérieur du parti se fasse de bas en haut.

Même si la démocratie et la formation de la volonté à l'intérieur du parti fonctionnent parfaitement, tous les membres ne peuvent activement participer à toutes les décisions importantes du parti. La participation active et la contribution au travail du parti au niveau local se limite, en règle générale, à un nombre restreint de membres. Il s'agit le plus souvent des membres qui assument des fonctions, qui sont des élus et qui, en raison de leur mandat, ont une certaine avance sur l'information et un droit de participation aux décisions. Cependant, les membres de parti « ordinaires » ont de nombreuses possibilités pour participer activement – au-delà de la distribution des tracts pendant les campagnes électorales. Les membres d'un parti peuvent mieux s'informer sur les questions et positions politiques, ils ont, en général, un meilleur accès aux représentants du parti et à ses décideurs. Ils peuvent participer aux discussions politiques internes et

organiser eux-mêmes des forums politiques. Finalement, les membres élisent les candidats du parti aux fonctions publiques (si cette règle n'est pas respectée dans tous les partis, tous les partis démocratiquement organisés devraient permettre à leurs membres de participer aux élections des candidats proposés par le parti) et peuvent eux-mêmes présenter leurs candidatures pour les fonctions élues.

La politique communale est, nous l'avons dit, le domaine où les membres du parti peuvent contribuer directement et activement à l'organisation du parti. En outre, la politique communale est un important « terrain d'apprentissage » pour la politique sur lequel les membres du parti peuvent se qualifier pour d'autres fonctions.

Les députés et les membres du gouvernement sont toujours des membres éminents du parti tant au niveau national que local. Ces élus ont généralement une influence directe ou dominante dans le parti. Les différences d'opinion entre les mandataires et la direction du parti dans le sens strict sont assez fréquentes à tous les niveaux de la hiérarchie du parti. En cas de conflit, les députés et les membres du gouvernement peuvent se soustraire temporairement et conformément aux dispositions de la constitution (p. ex. le « mandat libre ») aux instructions du parti. Dans la pratique, ce conflit est désamorcé par l'union entre la fonction dans le parti et le mandat. Dans de nombreux pays, les députés leaders et les représentants du gouvernement (les ministres du gouvernement national ou les maires et les adjoints d'une commune) sont également représentés dans les bureaux et dans d'autres organes directeurs du parti.

### **3.3 - Le recrutement de nouveaux membres**

Les partis qui peuvent s'appuyer sur une large base de membres ont plus de chances de réussir dans la compétition politique, de gagner des élections et d'influencer la formation de la volonté politique. Mais comment recruter des membres ?

De nombreuses personnes s'intéressent à la politique parce qu'ils savent que la politique détermine leurs propres conditions de vie. Elles ont envie de participer, de coopérer et de contribuer aux décisions mais attendent souvent à ce que les partis les sollicitent.

Le contact personnel est le meilleur moyen pour aborder des hommes et des femmes intéressés par la politique et les motiver à adhérer à un parti.

Une visite au domicile soigneusement préparée et exécutée avec la politesse et la discrétion requises, peut faciliter la décision d'adhésion. Le « recruteur » apportera et présentera quelques documents concernant le parti : des publications du parti (p. ex. le programme fondamental et le programme électoral actuel), une lettre de présentation du chef du parti, un formulaire d'adhésion et d'autres supports publicitaires du parti.

D'autres formes de recrutement sont l'organisation de manifestations publiques, des conférences ou des entretiens avec les citoyens, des fêtes pour certaines occasions, des activités culturelles auxquelles on invitera des personnes dont les positions politiques se rapprochent de celles exprimées par le parti.

Des auditions publiques autour des thèmes politiques locaux suscitent souvent l'attention des citoyens et présentent une bonne occasion pour un parti de faire connaître ses positions politiques et de recruter de nouveaux membres.

#### *Les formes de contact et l'intégration de non membres dans un parti :*

- ⇒ distribuer des informations régulières et complètes sur les positions et les actions du parti aux non-membres intéressés,
  - à condition que le parti puisse s'appuyer sur une bonne « base de données locale » des non-membres sympathisants,
- ⇒ si nécessaire, créer des systèmes pour une adhésion d'essai ou limitée dans le temps et inviter les sympathisants à participer aux groupes de travail, groupes de projets ou aux commissions,
  - cette adhésion « d'essai » devrait accorder au non-membre intéressé le droit de proposition et de parole, chaque parti devant décider s'il lui accorde également le droit de vote et le droit de se porter candidat,
- ⇒ sondages auprès des membres sur certains thèmes et sur les orientations du parti,
- ⇒ vote de base pour élire la direction du parti et les candidats, autrement dit participation de tous les membres aux votes sur les décisions relatives aux personnes et représentants du parti, et
- ⇒ candidature de non-membres sur les listes du parti, notamment au niveau communal.

Des campagnes de recrutement coûteuses et l'intéressement financier des « recruteurs », par contre, sont à éviter. L'expérience montre que dans les campagnes de recrutement le rapport coûts-bénéfices penche souvent du mauvais côté. De même que pour le paiement des recruteurs, il s'est avéré que – notamment dans un contexte non-européen – les nouveaux membres et les recruteurs se laissent plus guider par des considérations financières que par le contenu du programme. C'est pour cela que l'on peut dire que les partis qui essaient honnêtement de s'attaquer aux problèmes concrets, qui travaillent sur des concepts à long terme et se basent sur des vraies valeurs, qui accordent aux membres potentiels des possibilités de participation et de coopération et qui ont le potentiel pour s'imposer et obtenir le pouvoir, sont les partis qui attireront de nouveaux membres.

Les partis doivent accorder une attention particulière à leurs listes de membres – et si possible leurs listes de non-membres intéressés. La bonne gestion et la mise à jour de la liste des adhérents a une grande importance parce qu'elle peut être utilisée à plusieurs fins (distribution d'informations politiques, mobilisation de fonds, soutien lors des campagnes électorales, etc.). Outre l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel et éventuellement l'adresse d'un réseau social comme Facebook ou Twitter et la profession de chaque membre, chaque liste devrait également contenir des informations supplémentaires sur les thèmes et les intérêts du membre, ses expériences dans les différents domaines et son adhésion à d'autres associations ou organisations. Ainsi chaque membre peut être informé de manière ciblée des thèmes spécifiques et mobilisé pour des actions politiques dans son domaine d'intérêt.



Partis politiques tunisiens

### 3.4 - L'éducation et la formation des membres du parti

Dans une démocratie de masse moderne, les partis, leurs dirigeants et leurs membres sont constamment confrontés à de nouveaux thèmes et questions. Ils doivent prendre position par rapport aux événements politiques quotidiens et, de manière générale, réagir aux changements de la société. Il est donc indispensable que les partis préparent leurs représentants et leurs membres aux nouveaux défis afin qu'ils puissent assumer leurs responsabilités à l'intérieur et à l'extérieur du parti. C'est la mission de l'éducation politique.

L'éducation politique d'un parti réussit notamment lorsqu'elle s'adresse prioritairement aux jeunes adhérents. Les mesures éducatives sont à orienter prioritairement sur trois axes :

- ⇒ communiquer les valeurs de base et les principes du parti,
- ⇒ stimuler la compréhension des questions politiques de fond (politique communale, économique et sociétale, etc.), et
- ⇒ préparer au travail politique à l'intérieur du parti et à la prise de fonctions politiques, par exemple au parlement (rhétorique politique, préparation des manifestations, contact avec les médias, recrutement de membres, gestion de campagnes électorales, mobilisation de moyens financiers).

De nombreux partis ont choisi d'engager une personne responsable de l'éducation politique, de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un programme éducatif cohérent et continu. La participation de représentants éminents du parti dans ces mesures d'éducation, contribue à réveiller l'intérêt des membres (et éventuellement des médias pour autant que de telles manifestations leur soient accessibles). Ces mesures incitent les membres à s'engager à l'intérieur et pour le parti. Il est donc important que les responsables du parti trouvent le temps de participer à ces manifestations.

En général, le travail éducatif d'un parti peut s'appuyer sur le schéma suivant :

- organisation d'un programme d'éducation cohérent et continu,
- préparation et formation d'une équipe éducative,
- définition des objectifs visés par le travail éducatif,
- Elaboration et montage de supports appropriés pour les différentes mesures éducatives,
- choix des participants,
- planification des mesures, établissement d'une estimation de coûts et d'un plan de travail pour les différentes mesures, et
- nomination des maîtres de conférences et des modérateurs.

### *Les institutions d'éducation politique affiliées aux partis politiques*

De nombreux pays disposent d'institutions pour l'éducation politique affiliées à un parti politique qui organisent régulièrement des stages de formation et de formation continue pour leurs membres et les citoyens intéressés. Ces institutions publient des analyses, rédigent des publications et proposent du conseil politique. Parmi ces institutions nous pouvons citer, pour l'Allemagne, les fondations politiques et notamment la *Konrad-Adenauer Stiftung* ([www.kas.de](http://www.kas.de)), le Forum pour le développement citoyen *Fundacja Obywatelskiego Rozwoju/FOR* en Pologne ([www.for.org.pl/pl](http://www.for.org.pl/pl)), le *National Democratic Institute* (NDI) et le *Republican Institute* (IRI) aux Etats-Unis ([www.ndi.org](http://www.ndi.org), [www.iri.org](http://www.iri.org)), la *Fundación Rafael Preciado Hernández* (FRPH) au Mexique ([www.fundacionpreciado.org.mx](http://www.fundacionpreciado.org.mx)), le *Centro Democracia y Comunidad* (CDC) au Chili ([www.cdc.cl](http://www.cdc.cl)) ou *The Yoido Institute* (YDI) en Corée du Sud ([www.ydi.or.kr](http://www.ydi.or.kr)).

### **3.5 - Les programmes de parti**

Les programmes de parti remplissent différentes fonctions. Les **programmes fondamentaux** (manifestes) instituent d'abord l'identité politique d'un parti et donnent une orientation politique aux électeurs. Le programme fondamental détermine les valeurs, les objectifs et les revendications du parti qui se distingue ainsi des partis concurrents. Les programmes fondamentaux sont des documents conçus pour le long terme qui comprennent des

déclarations de principe du parti sur les différents domaines de la politique. En général, ils ne se prononcent pas sur les questions politiques d'actualité. Ces questions sont traitées dans les programmes d'élection ou d'action aux perspectives plus courtes qui sont élaborés de manière ciblée pour une campagne électorale ou un débat politique d'actualité.

Il est essentiel que le programme fondamental d'un parti soit élaboré avec beaucoup de soin et, dans la mesure du possible, avec la participation et en concertation avec un grand nombre de membres. Plus les membres sont impliqués dans le processus d'élaboration du programme fondamental, plus ils connaîtront et défendront le programme en public.

Pour élaborer ou actualiser leur programme fondamental, beaucoup de partis forment, dans un premier temps, une commission qui sera chargée de déterminer les grands thèmes du programme et d'élaborer un premier projet. Ce projet est ensuite présenté aux différents organes du parti et soumis à leur discussion. Cette démarche assure la participation d'un grand nombre de membres du parti et permet aux experts de contribuer par leur conseil à la définition des thèmes et à la formulation du programme. Dans tous les cas, le projet de programme doit être mis à la connaissance de tous les membres du parti qui en délibèrent. Les discussions du projet de programme par le congrès national du parti et son adoption par ce dernier permettront au parti d'attirer l'attention du public.

Certains partis élaborent, outre leur programme général, des programmes spéciaux ou des documents de synthèse qui résument leurs positions sur certains aspects politiques. De tels documents existent notamment pour la politique économique, la politique énergétique, la politique de la femme, la jeunesse et la famille, la politique agricole, la politique culturelle, etc. Ce qui rend ces programmes ou documents de synthèse particulièrement attrayants, c'est qu'ils peuvent être établis avec la participation de représentants des secteurs concernés, ce qui renforce le lien entre le parti et le secteur en question.

Le **programme électoral** est généralement plus court que le programme fondamental. Il présente des propositions concrètes et des revendications relatives à une élection et à l'activité gouvernementale que le parti s'apprête à réaliser. Les programmes électoraux sont à concevoir pour chaque élection. En général, ils sont élaborés en concertation avec les candidats têtes de liste du parti et adaptés à ces derniers.

Nombreux sont les partis qui ne se soucient guère de la conception de leur programme de parti et n'accordent que peu d'attention à ce dernier, parce qu'ils sont identifiés et élus plus à travers leurs représentants et leur politique actuelle que par leur programme. Toutefois, il ne faut pas sous-estimer la fonction du programme de parti en tant qu'outil de profilage et de création d'identité. Il informe les citoyens et les électeurs sur les positions de base d'un parti et permet de vérifier si un parti est effectivement capable de traduire les préoccupations de la société en propositions et programmes politiques concrets. Il est donc utile pour un parti de consacrer du temps à l'élaboration d'un programme cohérent. Les mises à jour régulières du programme seront autant d'occasions pour des discussions à l'intérieur du parti et avec d'autres groupes de la société.

### **3.6 - La communication externe et interne**

La « bonne » communication est un élément central pour les partis, qu'il s'agisse de la communication avec les électeurs et la société ou de la communication en interne avec les membres. Seuls les partis qui disposent d'un système efficace de communication interne, ont la capacité de mener une communication externe efficace.

La présentation détaillée des projets politiques et la recherche du consentement public font depuis toujours partie des tâches centrales que les dirigeants politiques sont appelés à accomplir. Or, depuis les débuts de la démocratie des partis modernes, les conditions et les formes de communication ont totalement changé. Il ne s'agit pas uniquement de tous les aspects pourtant nombreux que l'on désigne aujourd'hui par le terme « *media management* » et qui comprennent des activités aussi diverses que la vérification de « l'aptitude médiatique » des décideurs, le lancement stratégique d'informations aux médias, ou l'attitude de l'appareil du parti face à la pression toujours plus intense exercée par les mass-médias commerciaux. Tout aussi importantes sont les attentes des sociétés démocratiques liées à la légitimation : en effet, la légitimation du pouvoir politique est aujourd'hui plus fortement liée à la performance communicative des partis. Dans ce contexte, la rhétorique du leadership politique joue un rôle crucial.

### 3.6.1 - La communication avec la société

La communication professionnelle entre les décideurs politiques et le grand public devient de plus en plus un facteur de pouvoir. Ce n'est pas par hasard que le pouvoir a été défini comme le produit de la capacité d'influencer l'opinion politique et la capacité de consolider sa propre position de pouvoir par le choix intelligent et stratégique de son personnel<sup>9</sup>.

La portée et l'efficacité des messages véhiculés par les médias ont considérablement augmenté. Les acteurs s'orientent vers le climat de l'opinion politique, l'élite politique communique à travers la télévision, la radio et la presse écrite directement avec la population, souvent en contournant l'appareil du parti. Le contact étroit avec les acteurs de relations publiques (journalistes, sondeurs, conseillers, etc.) et le détachement des organisations du parti mènent souvent à une surévaluation du marketing politique au détriment du travail programmatique des partis. Ce qui fait que des « objectifs tactiques à court terme de certaines personnes » l'emportent sur les « objectifs stratégiques à long terme de l'organisation<sup>10</sup>. Si cette démarche renforce le pouvoir des chefs de parti et du groupe parlementaire, elle fait perdre aux élites à la tête du parti et aux membres de l'appareil du parti, leurs possibilités de conception et de participation.

Les nouvelles approches en communication qui relient les élites politiques entre elles et à l'égard des citoyens exigent de nouvelles compétences médiatiques qui deviennent les clés de voûte de la communication politique dans notre « médiocratie », notre « démocratie des médias ». Sous ces nouvelles conditions, la gestion politique signifie aussi forger de nouvelles majorités à partir de groupes d'intérêt très divers. « La gestion politique est souvent davantage une présentation pragmatique qu'un commandement hiérarchique »<sup>11</sup>.

Cette gestion politique soumise aux conditions de la médiation médiatique a « (...) fait naître un nouveau type d'homme politique, la star

9 Gerd Langguth (2009). *Machtmenschen*. München: Deutscher Taschenbuch-Verlag, voir les p. 483 suiv. Selon la « formule du pouvoir » de Langguth  $P$  (pouvoir) =  $Oxp^2$ , autrement dit la politique de personnel ( $p$ ) est plus importante encore que l'aptitude d'influencer l'opinion publique ( $O$ ).

10 Otfried Jarren / Patrick Dinges (2006). *Politische Kommunikation in der Mediengesellschaft: Eine Einführung*. 2. überarbeitete Auflage. Wiesbaden: Verlag für Sozialwissenschaften, S. 236.

11 Karl-Rudolf Korte / Manuel Fröhlich (2006). *Politik und Regieren in Deutschland*. Paderborn: Schöningh, 2. Aufl., S. 188

politique (...) ». Ce qui caractérise ce nouvel homme politique c'est qu'il est amusant, original, drôle, qu'il a le sens de la répartie, c'est un « type qui gagne » et un « pro de la télévision », c'est quelqu'un qui « pourrait animer un débat télévisé ». Ces qualités sont des conditions nécessaires pour augmenter la notoriété et le pouvoir des hommes politiques par la télévision.

Face à la capacité de concevoir dans le long terme, ces caractéristiques ne constituent néanmoins que des « qualifications périphériques »<sup>12</sup>. Ces qualifications permettent aux mieux aux stars politiques d'attirer, dans une situation donnée, l'attention publique. Elles ne constituent qu'une partie minime des qualités nécessaires pour communiquer et mettre en place des réformes. Les acteurs qui s'appuient exclusivement sur ces qualités, perdent rapidement leur crédibilité, au plus tard lorsqu'ils passent au prochain sujet. Ces habiles communicants sont peut-être capables de « donner du lustre à l'exercice du pouvoir sans pour autant l'établir ou le garantir à l'intérieur. Pour cela, d'autres conditions s'imposent »<sup>13</sup>.

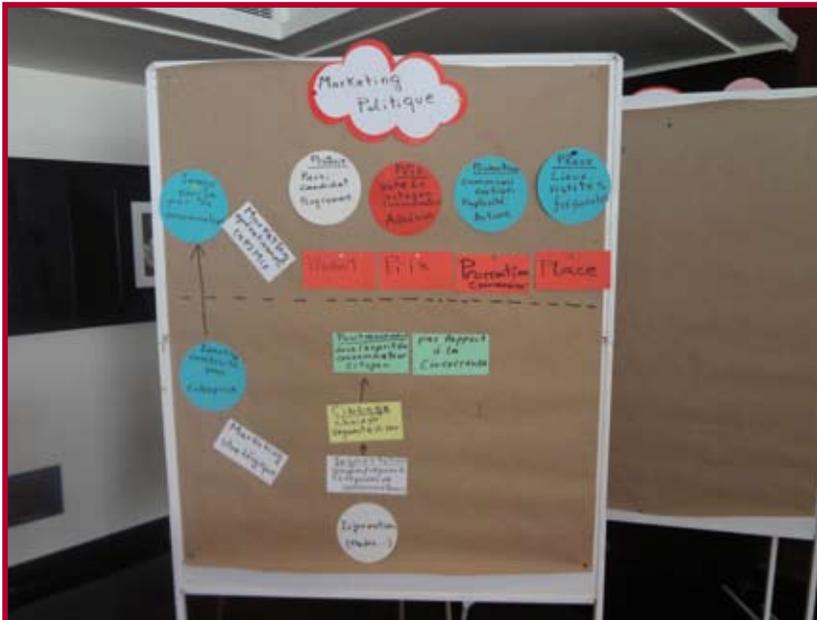
Certes, les réformes ont besoin d'acteurs capables de créer une publicité et d'utiliser l'attention publique stratégiquement, mais elles ont surtout besoin de réalistes armés de suffisamment d'endurance et de patience pour modifier des structures qui ne servent plus à la solution des problèmes. Lorsque les partis deviennent de simples exécutants de la volonté de quelques dirigeants, de quelques leaders, s'ils privent le parlement ou d'autres institutions légitimées de leur pouvoir en créant des commissions ou en les remplaçant par des expertises « achetées », ces institutions ne sont plus guère capables d'engager des réformes. Les citoyens perdent alors confiance en les structures (partis, associations, voir les médias). C'est pour cela que les réformateurs doivent avoir le courage de lancer des processus de changement à l'intérieur des institutions de la société pour ensuite mettre en place ces changements. En contournant ces organisations et institutions, on détourne le regard des changements nécessaires à l'intérieur – ce qu'il faut, ce sont des solutions pragmatiques !

Les institutions publiques ne doivent pas devenir un outil pour rehausser l'image de certains acteurs politiques. Les institutions démocratiques doivent

---

<sup>12</sup> Keppinger, Hans Mathias / Maurer, Marcus (2005). *Abschied vom rationalen Wähler. Warum Wahlen im Fernsehen entschieden werden.* Freiburg/München, S. 188.

<sup>13</sup> Ibid.



Atelier de formation de formateurs sur « les techniques de la communication et du marketing politique », projet « Renforcer les éléments constitutifs d'une démocratie : appui aux partis politiques », mai 2012.

communiquer des thèmes. Pour cela, il faut des communicateurs avec lesquels les hommes et les femmes peuvent s'identifier. Or, une communication réussie en matière de réforme ne se fait pas uniquement dans la tête des personnes concernées, elle doit passer par les institutions démocratiques. Pour réussir la gestion de l'Etat dans une démocratie parlementaire, il faut une gestion politique vers l'extérieur et vers l'intérieur. Il faut de la persévérance pour expliquer les décisions aux citoyens et pour les doter du soutien nécessaire dans les institutions concernées. Les électeurs sont souvent plus intelligents que les analystes en relations publiques ne pensent !

La communication externe peut puiser dans tout ce que la communication de masse et le marketing politique peuvent nous offrir. Des communiqués de presse et des conférences de presse régulières, un contact continue avec les représentants des médias les plus importants, la publication

de bulletins et de documents de synthèse sur certains sujets précis forment la base même de la communication moderne d'un parti politique. L'internet est devenu un outil incontournable même pour les partis. Les sites web des partis sont des moyens de communication essentiels qu'il faut soigner et mettre à jour régulièrement. La présence des partis dans les réseaux sociaux tels que *Facebook*, *Twitter*, est aujourd'hui indispensable. Les structures régionales des partis doivent avoir leur propre site et soigner leur présence sur les réseaux sociaux pour communiquer les thèmes d'intérêt local ou régional. Des plateformes visuelles comme *Youtube* peuvent être utilisés par les partis pour diffuser leurs messages et présenter leurs dirigeants.

D'autres instruments pour faire connaître les positions d'un parti et renforcer son profil programmatique sont les manifestations, les congrès et les séminaires qui approfondissent les contacts avec les membres, les représentants des groupes sociaux et les leaders d'opinion locaux, régionaux ou nationaux. La présence de représentants éminents du parti à la télévision et à la radio, sur les réseaux sociaux en ligne ou la publication d'éditoriaux dans la presse écrite sont autant d'outils qui permettent aux partis de communiquer avec le grand public.

Malgré l'importance de ces formes de communication, il est incontestablement vrai que la petite discussion à bâtons rompus d'un « simple » membre du parti avec son voisin, son collègue de travail, son ami ou un membre d'une association, est un instrument de contact et de communication du parti avec le reste de la société. Pour que cette communication externe soit efficace, il faut que la communication interne fonctionne, afin que les membres développent réellement cette capacité qui leur permet de communiquer avec l'extérieur.

Les partis sont des liens entre la société et l'Etat. Pour être élu et pour formuler des revendications politiques capables de recueillir une majorité, les partis doivent d'abord identifier les préoccupations de la société. Outre la recherche empirique, il faut un contact continu avec un grand nombre de groupes et associations de la société. Ces contacts sont le résultat de la participation ou de l'adhésion de membres du parti à d'autres organisations mais ils doivent aussi être organisés formellement et à des intervalles réguliers par le parti au niveau local, régional et national. Le parti envoie ainsi un signal

important aux associations sociétales, établit un retour depuis la société civile et renforce ainsi son profil et ses contenus.

Le dialogue avec la société ne signifie pourtant pas que les partis suivent tout courant ou toute tendance détectée dans la société. Les partis doivent expliquer les valeurs qui sont les leurs et les maintenir. C'est l'enjeu de la crédibilité. En outre, ils doivent offrir des solutions aux défis concrets et développer des concepts à long terme, porteurs d'avenir (« concepts directeurs »). Ces concepts ne doivent pas s'éloigner de la réalité politique, ils ne doivent pas être « trop sophistiqués » ou « écrits par quelqu'un d'autre » mais répondre aux problèmes quotidiens et aux attentes des électeurs.

Il est également vrai que même la meilleure communication extérieure ne sert à rien si elle ne s'appuie pas sur une politique crédible et orientée vers l'intérêt public. En l'absence de concepts à long terme et de contenus concrets, la communication externe – aussi professionnelle soit-elle – reste un show, une coquille vide.

### *3.6.2 - La communication avec le parti*

La communication à l'intérieur du parti est tout aussi importante que la communication avec la société. Elle n'est pas uniquement nécessaire pour informer ses propres membres mais aussi pour que les positions du parti puissent être défendues dans la société. Il s'agit d'une mission essentielle des « simples » membres. Les dirigeants du parti au niveau national, régional et local ont donc tout intérêt à surveiller le bon fonctionnement de leur communication interne.

Souvent c'est au niveau de la communication interne que le bât blesse. Les membres ne reçoivent pas régulièrement des informations de leur centrale sur la position du parti relative aux questions politiques d'actualité. Comment ces membres peuvent-ils défendre la position du parti si celle-ci n'a été ni communiquée ni expliquée ?

Parfois les conditions les plus élémentaires pour une communication interne efficace ne sont pas réunies. Souvent les structures du parti ne possèdent pas des listes de membres actualisées avec l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel, etc. sans parler des informations sur des centres d'intérêt spécifiques des membres et leur appartenance éventuelle à d'autres

organisations de la société (des associations ou fédérations qui peuvent être des institutions importantes pour diffuser les « messages » du parti). Améliorer la communication à l'intérieur du parti doit être un souci permanent de tout dirigeant de parti. Les mesures indiquées ci-dessous ont été particulièrement efficaces :

- ⇒ organisation régulière d'assemblées de membres au niveau local, communication et discussion des décisions et développements importants au sein du parti,
- ⇒ planification et coordination de la communication entre les différentes instances et échelons de l'organisation,
- ⇒ élection ou nomination de personnes responsables de la communication interne à tous les échelons du parti et coordination efficace entre les responsables de communication ; la centrale nationale du parti et notamment le secrétaire général et le responsable de la communication interne assument la responsabilité tant au niveau fédéral que régional,
- ⇒ rédaction, à tous les niveaux, de rapports internes réguliers sur les développements importants à l'intérieur et à l'extérieur du parti ; ces rapports sont à soumettre au niveau immédiatement supérieur,
- ⇒ publication d'une information aux membres ou d'un journal de parti distribué régulièrement à tous les membres et qui traitera des thèmes politiques d'actualité du point de vue du parti et des événements importants au sein du parti. Cette publication devrait également permettre aux membres du parti de contribuer à la discussion, ce qui peut être organisé à travers les formes électroniques de communication, et
- ⇒ évaluation régulière de l'efficacité de la communication interne.

### **3.7 - La démocratie interne du parti**

La démocratie interne du parti est nécessaire pour augmenter le poids des citoyens politiquement engagés à l'intérieur du parti. Un Etat démocratique

ne peut pas être dirigé par des partis aux structures et/ou procédures non démocratiques. C'est pour cela que de nombreux pays ont adopté des lois qui imposent aux partis des procédures démocratiques à l'intérieur de leurs structures. En pratique ces lois sont pourtant souvent contournées.

Malgré les dispositions prévues par la loi, les possibilités des « simples » membres du parti d'influencer le parti sont parfois relativement limitées et dans chaque parti, le cercle de ceux qui détiennent le pouvoir et ont de l'influence reste restreint. Cette situation s'explique d'une part, par la concentration des ressources telles que les informations et des réseaux personnels entre les mains des dirigeants du parti et des mandataires et d'autre part, par le manque de temps ou d'intérêt des « simples » membres à une participation plus intense. La concentration sur les dirigeants et la bureaucratisation (« bonzisation ») des partis qui introduisent une certaine distance – si ce n'est une aliénation complète – entre les membres d'un côté et l'appareil du parti de l'autre, sont en fait dues à la particularité des démocraties de masse modernes qui exigent des processus décisionnels rapides excluant par là les longues procédures de vote à l'intérieur des partis. En même temps, l'expérience nous montre que ceux qui investissent du temps et s'engagent réellement dans un parti peuvent avoir de l'influence dans leur parti.

### La loi d'airain de l'oligarchie

Dans son œuvre classique sur la recherche sur les partis politiques, le sociologue allemand Robert Michels a démontré en 1911 la « loi d'airain de l'oligarchie » (pouvoir détenu par un petit groupe de personnes)<sup>14</sup>. Selon lui, chaque organisation produit inévitablement une classe dirigeante qui préside à sa destinée et qui échappe au contrôle de la base. L'avance d'information et la spécialisation croissante de la politique, font des dirigeants et de l'appareil du parti des entités de plus en plus autonomes. Le cumul des fonctions et la concentration du pouvoir sont les caractéristiques qui accompagnent l'oligarchisation, véritable pierre d'achoppement pour le processus de formation de la volonté démocratique à l'intérieur d'un parti. De nombreuses études se sont penchées sur la loi d'airain de Michels et certains partis comme les Verts

<sup>14</sup> Robert Michels (1911/1989). *Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie*. Stuttgart: Kröner.

en Europe de l'Ouest ont essayé de diminuer son effet par l'introduction de procédures d'organisation innovatrices telles que l'élection directe des membres aux fonctions du parti et aux fonctions électives, le système de rotation pour la nomination aux fonctions du parti et aux fonctions électives, la séparation stricte entre les fonctions du parti et les fonctions électives ou le régime des quotas. Ces efforts n'ont eu qu'un succès limité. Néanmoins, des procédures de vote démocratiques, l'intégration de la base (sur son initiative ou à sa demande) et un échange d'opinion entre les différents niveaux du parti peuvent contribuer à diminuer les structures sclérosées du parti.

L'influence des organes locaux du parti sur les processus de formation de la volonté et de décision du parti dans son ensemble varie en fonction des problèmes à traiter. Les membres ne peuvent pas toujours influencer les grandes décisions du parti ou le choix des candidats aux fonctions électives publiques. La situation varie d'un pays à l'autre.

Dans tous les pays du monde les partis déplorent le manque de démocratie interne. Puisque les citoyens sont de plus en plus mécontents de leurs partis politiques et le nombre de membres inscrits aux partis diminue, de nombreux partis s'efforcent aujourd'hui à rendre l'adhésion à un parti plus attrayante et intéressante. Une possibilité exploitée par les partis est d'ouvrir leurs structures à des non-membres et de leur offrir des possibilités de participation dans les niveaux inférieurs du parti, parfois même en leur accordant le droit de vote lors de la sélection des candidats pour les parlements locaux ou régionaux. Cependant, l'expérience montre que les activités des non-membres dans les partis restent limitées. Cette ouverture risque aussi de réduire l'utilité politique individuelle de l'appartenance à un parti pour les membres actifs depuis de nombreuses années, lorsque de non-membres reçoivent les mêmes droits, par exemple la participation aux décisions internes sur les personnes. Il n'en reste pas moins que la base doit être impliquée dans les décisions internes du parti. La forme que cette participation prendra – directe par des enquêtes auprès des membres et les décisions prises par les membres ou à travers des délégués – doit être décidée par chaque parti. Les deux variantes sont des formes légitimes de démocratie interne, même si l'esprit du temps semble favoriser les enquêtes et les décisions prises par les

membres. Il est également important que les voies de légitimation pour les fonctions du parti et les fonctions électives répondent aux critères démocratiques. Dans ce domaine, le **principe « de bas en haut »** prime, autrement dit tous ceux qui occupent des fonctions dans le parti ou des fonctions électives doivent être élus par les organes compétents, par exemple par le congrès du parti. Cette forme de « nomination » donne aux personnes qui occupent une fonction une certaine légitimité vis-à-vis de ses concurrents potentiels à l'intérieur du parti et dans d'autres partis et lui confère – en fonction du résultat du vote – un certain appui à l'intérieur du parti.

#### **Le respect de la démocratie à l'intérieur du parti signifie :**

- la promotion de la participation de *tous* les membres aux affaires internes du parti, le cas échéant des possibilités de participation pour certains groupes à l'intérieur du parti (p. ex. les femmes, la jeunesse, les « membres en période d'essai »),
- les possibilités données aux membres d'exprimer leur opinion à l'intérieur du parti,
- la tolérance à l'égard des opinions divergentes pour autant qu'elles se situent à l'intérieur du cadre établi par le programme fondamental du parti,
- le respect des règles et procédures conçues pour la participation des membres et les processus décisionnels du parti, et
- le respect de la direction du parti à l'égard des « simples » membres du parti.

La démocratie interne signifie par ailleurs que les différents groupes à l'intérieur du parti expriment leurs opinions et leurs divergences ouvertement. Il ne faut pas que les partis redoutent cette approche, même si l'opinion publique et l'électorat peuvent interpréter la confrontation ouverte d'opinions divergentes et les conflits comme des signes de faiblesse ou de manque d'unité du parti. En effet, il peut arriver que les différentes positions soient tellement éloignées qu'ils mobilisent les énergies des hommes politiques et font passer au second plan les discussions sur les concepts et les programmes du parti. En même temps, de telles différences au sein du parti nourrissent la discussion

politique. Dans ce cas, ces débats peuvent être un symbole de puissance et de dynamisme à condition que le parti les accepte au lieu de les étouffer au nom de la sacro-sainte « unité » du parti. Toutefois, et même si les discussions et les divergences peuvent témoigner de la vivacité du parti, **les partis doivent faire preuve d'unité pendant les campagnes électorales.** Pendant ces périodes, toutes les forces vives doivent se concentrer sur la victoire électorale ou sur l'amélioration des résultats électoraux. Cela veut dire également que tous ceux qui ont échoué aux élections internes, oublient leurs susceptibilités personnelles et respectent le vote de la base pour telle ou telle tête de liste. Souvent on observe exactement le contraire. Les candidats non retenus ou des candidats qui à priori ont moins de chances de réussite, forment leur propre parti ou plateforme et nuisent ainsi à leur ancien parti ou à la « famille politique » à laquelle ils appartiennent.

### 3.8 - Les conflits internes et leur règlement

Les partis sont confrontés à des conflits internes liés soit aux conceptions différentes sur des questions politiques, soit aux rivalités personnelles pour des fonctions et pour l'influence. Ces conflits font partie du quotidien des partis politiques qui sont, après tout, des communautés d'intérêt et non pas des blocs homogènes de personnes partageant toujours les mêmes avis. Ces conflits sont inévitables et légitimes – à condition qu'ils soient gérés convenablement. En fin de compte, les conflits internes doivent être réglés dans le cadre de procédures démocratiques et transparentes. Il est primordial que tous ceux impliqués dans le conflit respectent les décisions démocratiques du parti.

Dans certains pays, notamment les membres éminents des partis qui éventuellement occupent aussi une fonction de parlementaire ou une autre fonction publique, tendent à quitter leur parti lorsqu'un conflit les oppose au parti. Un tel comportement ne nuit pas uniquement au parti mais est également un exemple de mauvais comportement démocratique. La démocratie signifie aussi qu'il faut respecter les majorités même si sa propre position ne représente « que » l'opinion d'une minorité. Les scissions de partis reflètent aussi la culture politique et démocratique d'un pays.

Les organes formels pour le règlement des conflits et litiges à l'intérieur d'un parti sont les commissions d'arbitrage des partis qui sont, soit prévues par la loi, soit inscrites dans les statuts. Les commissions d'arbitrage gérées

généralement par des juristes, sont appelées à régler les conflits et litiges en interne et non pas devant des tribunaux publics. Ces conflits concernent des différends sur les statuts relatifs à la qualité de membre et par conséquent le droit au vote, la vérification interne des procédures d'élection et d'autres questions de procédure ou sanctions contre des membres qui, selon l'avis de la majorité, ont eu un comportement nuisible au parti, par exemple en violant les statuts ou les valeurs principales du parti.

Outre ces formalisations de la gestion et du règlement des conflits, les partis connaissent souvent des formes « douces » d'équilibrage des intérêts ou de règlement de conflit entre des groupes ou des personnes rivales, dont les plus connues sont la participation aux fonctions ou le régime des quotas. Un bon exemple pour la participation aux fonctions est le fait que le président américain Barack Obama ait proposé à sa concurrente interne Hillary Clinton le poste de ministre des affaires étrangères et que cette dernière ait accepté ce poste. Dans le même ordre d'idées, on pourrait également mentionner la confirmation du républicain Robert Gates, l'expert reconnu au-delà des clivages partisans, en tant que ministre de la défense. L'ancien principe « partager et régner » n'a rien perdu de son importance. Il aide à consolider le pouvoir et constitue, dans l'idéal, une situation gagnant-gagnant pour tous les participants et leurs partis.

Un autre moyen pour réduire les conflits consiste à intégrer des groupes rivalisants et leurs représentants au groupe dirigeant du parti, ce qui permet par ailleurs d'élargir le spectre idéologique du parti. Si, par exemple, un président de parti considéré libéral choisit un adjoint conservateur et si les deux sont capables de soutenir la tension en partageant et en pondérant leurs positions, deux camps peuvent être intégrés et représentés. Le même principe peut s'appliquer à l'affectation d'autres postes de bureau dans les partis, par exemple en intégrant les intérêts des travailleurs, les régions ainsi que d'autres formes de conciliation d'intérêt.

Par contre, le régime des quotas est plus formel et contesté. Toutefois, il peut contribuer à mieux représenter certains groupes sociaux et mieux intégrer leurs préoccupations au sein des partis.

### **3.9 - Les quotas pour les femmes et les minorités dans un parti**

Même si de nombreuses constitutions prônent l'égalité entre l'homme et la femme, les femmes restent toujours sous-représentées dans les partis et les

instances politiques dirigeantes partout dans le monde. Dans de nombreux pays, on s'efforce à augmenter la participation des femmes dans la politique. Pour cela, il faut qu'elles collaborent davantage dans les partis politiques. Afin d'accorder aux femmes plus d'espace pour la collaboration et l'engagement dans la politique, de nombreux pays ont introduit un « quota de femmes » pour lequel différents règlements existent. Il s'agit de réserver un minimum de fonctions dans le parti et de places sur les listes électorales aux femmes. L'expérience montre que ces régimes de quotas – si tant est qu'ils fonctionnent (!) – contribuent effectivement à augmenter la part des femmes dans la politique. Mais l'expérience montre également que les régimes de quotas ne sont pas mis en pratique et qu'à la fin les femmes ne sont pas mieux représentées dans les parlements. C'est pour cela que les régimes de quotas sont à aménager de manière à ce qu'ils augmentent effectivement la part des femmes dans la politique et les parlements. C'est certes aussi une question de culture politique qui, comme chacun sait, prend du temps à se développer.

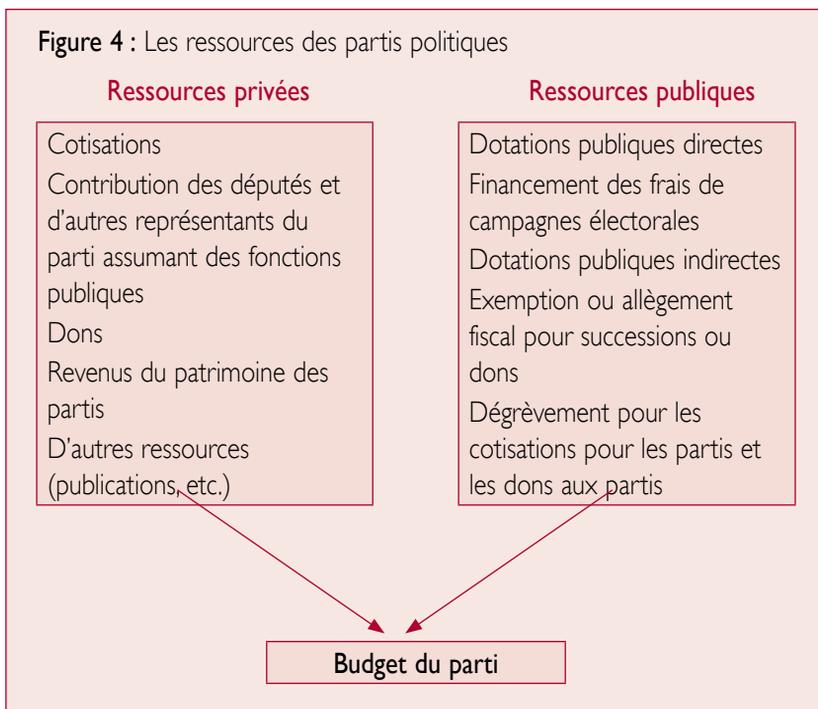


Les régimes des quotas existent également dans certains partis pour permettre à certaines minorités une participation adéquate dans les organes du parti. Il peut s'agir de minorités ethniques ou religieuses mais également de certains groupes de la population comme les personnes âgées qui en raison des développements démographiques et du vieillissement de la société deviennent des groupes d'électeurs importants.

### 3.10 - Le financement des partis politiques

Pour pouvoir exercer efficacement leurs fonctions et promouvoir la société démocratique, pour acquérir les connaissances nécessaires, élaborer et distribuer leurs programmes, établir et entretenir des structures organisationnelles solides, communiquer avec leurs membres et pour pouvoir mener des campagnes électorales, les partis politiques ont besoin d'un financement adéquat. Dans le cas idéal, ce financement devrait permettre aux partis de remplir leurs missions, sans qu'ils deviennent financièrement dépendants d'une personne ou d'un groupe d'intérêt.

La nécessité et l'utilité des partis politiques pour le système démocratique étant incontestées, de nombreux pays démocratiques ont introduit un financement public des partis. Ce financement se fait soit sous la forme de subventions ou de dotations directes depuis le budget de l'Etat (le plus souvent pour financer les frais des campagnes électorales), soit sous la forme de subventions indirectes par la déductibilité fiscale des dons privés accordés aux partis



## Les recettes

- Les cotisations des membres constituent les recettes les moins contestées. Elles sont l'expression du lien que les membres entretiennent avec leur parti. Dans des pays pauvres, les citoyens sont parfois incapables de verser des cotisations aussi minimales soit elles, à leur parti. Si, en plus, les fonds collectés sont détournés, la volonté des citoyens à verser des cotisations diminue. C'est pour cela que les partis doivent rendre compte, en toute transparence, de l'utilisation des cotisations (et des autres revenus). Même dans des pays plus pauvres, les partis devraient essayer de percevoir des petits montants et en contrepartie offrir quelques services à leurs membres. Le cas échéant, les cotisations peuvent se faire en nature, par exemples en consacrant du temps au parti, par un engagement volontaire, la mise à disposition des salles de réunion, etc. Les services offerts par les partis à ceux qui les soutiennent doivent être rentables. Ils peuvent s'étendre à des services sociaux (socialisation politique, solidarité, dans certains pays, protection contre l'opposant politique) à toutes les tentatives des partis à améliorer les conditions de vie de leurs partisans jusqu'aux possibilités de promotion politique liées à une fonction active dans le parti.
- Les contributions des membres du groupe parlementaire et d'autres contributions régulières de titulaires de fonctions publiques du parti ; ces personnes font des contributions à leurs partis au-delà des cotisations parce qu'ils doivent leur mandat ou leur fonction dans l'administration publique à leur parti.
- Les revenus du patrimoine, des manifestations, etc. ; certains partis sont propriétaires d'entreprises (p. ex. des imprimeries pour la publication et la distribution des documents sur le parti, des journaux de parti, etc.) ou réalisent d'autres activités génératrices de revenus. En principe, les partis doivent rendre publiquement compte de l'ensemble des recettes perçues pour ces activités et des revenus du patrimoine (voir ci-après).
- Les dons sont les financements de partis politiques les plus contestés par le public. Pourtant, les grands partis perçoivent une part importante

de leurs revenus des dons. Ceci laisse craindre que les grands donateurs du secteur privé essaient par ce biais d'influencer la politique (voir section 4.2), ce qui serait contraire au principe d'égalité démocratique.

- Les crédits sont une autre source de financement très importante pour certains partis. Les crédits et par conséquent l'endettement peuvent causer des problèmes à certains partis. Pour cette raison, les partis devraient également rendre publiquement compte de leurs dettes auprès des institutions bancaires et essayer d'éviter ce type de financement dans la mesure du possible.
- Le remboursement des frais des campagnes électorales. Il s'agit d'un mode de financement public des partis politiques très répandu. En général, le remboursement des frais de campagnes est lié aux résultats obtenus lors des élections.

### Les principes du financement des partis

- Les partis doivent annuellement rendre des comptes sur leur situation financière, notamment lorsqu'ils reçoivent des fonds publics.
- Les cotisations doivent constituer une part essentielle des recettes des partis. Outre leur aspect financier, les cotisations renforcent l'identité et engagent les dirigeants du parti à une grande transparence vis-à-vis de leurs membres.
- Les dotations publiques sont à accorder aux partis politiques en respectant le principe de l'égalité des chances et du rééquilibrage des chances et en fonction de l'importance de l'élection qui s'exprime par les résultats du scrutin.
- Il faut fixer un volume total annuel pour les dotations publiques accordées aux partis politiques.
- Les dotations publiques doivent prendre en compte le volume des dons perçus par le parti.
- Les limites pour les allègements fiscaux des cotisations et des dons sont à fixer à un niveau aussi bas que possible.

- Les dons perçus par les partis sont à rendre public à partir des montants relativement faibles.

### *La mobilisation des fonds pour les partis politiques<sup>15</sup>*

Le financement public des partis ne doit être ni la seule, ni la plus importante source de revenus pour les partis. Les partis doivent développer la capacité de mobiliser des fonds. Il s'agit d'une tâche principale pour chaque parti qui doit être pris en considération dans la structure et la répartition des tâches au sein du parti.

La mobilisation des fonds demande une stratégie à élaborer par le trésorier ou le responsable financier du parti. Ce dernier doit gérer et coordonner toutes les activités de mobilisation de fonds et se concerter avec les trésoriers régionaux et locaux du parti. Les mesures suivantes ont été particulièrement utiles pour lever des fonds :

- demande personnelle d'un don adressée par le chef du parti (local) aux personnes proches, par exemple les représentants du secteur privé local,
- des lettres de demande de dons personnalisées adressées aux membres et à d'autres personnes,
- convocation d'un comité pour la mobilisation des fonds,
- organisation d'événements spéciaux (fêtes de rue, fêtes d'été, manifestations thématiques) qui servent aussi à collecter des dons,
- des appels téléphoniques bien préparés pour solliciter des dons, et
- visites à domicile chez les membres, les entrepreneurs et les personnes dont on peut espérer recevoir un don.

A l'instar du recrutement des membres, le contact personnel s'avère être la meilleure méthode pour la mobilisation des dons. Il faut un fichier bien géré des membres et des sympathisants qui permet aux recruteurs de s'adresser

<sup>15</sup> La Konrad-Adenauer Stiftung a rédigé un manuel sur la communication politique contenant des conseils et des recommandations utiles : KAS (Hrsg.): *Handbuch Politische Kommunikation*, Belgrad (2006). Ce manuel existe en forme imprimée et en PDF dans plusieurs langues (anglais, albanais) et peut être commandé au siège de la KAS.

aux donateurs potentiels en personne. En général, des mailings non personnalisés coûtent de l'argent sans produire de vrais résultats. Les dons peuvent aussi avoir la forme de dons en nature ou de dons de temps, par exemple le travail volontaire dans la structure locale du parti (organisation de manifestations, soirées d'information, « *street canvassing* » pendant les campagnes électorales) ou la mise à disposition de salles de réunion pour les partis.

En cas de dons en argent, le parti doit expliquer aux donateurs à *quoi cet argent va servir*. Il s'agit d'une question de transparence et augmente en général la disponibilité à donner. Les partis doivent aussi honorer les dons, par exemple par une lettre de remerciement personnalisée, de petits cadeaux, les fameux « *give aways* » tels que les stylos, les blocs-notes ou des clés USB portant le logo du parti et des informations générales sur le parti. Toutefois, les partis doivent veiller à ce que les dons ne soient pas gaspillés par des cadeaux de remerciement trop généreux. Toutes les mesures liées à la mobilisation des dons doivent respecter les dispositions légales et le principe de la transparence.

# 4

## Les partis politiques et la société

De part leur origine, la plupart des partis politiques ont été au XIX<sup>e</sup> siècle d'abord des organisations de la société civile. Notamment en Europe (de l'Ouest) les partis ont été créés comme l'expression organisée des conflits sociaux, politiques ou sociétaux. Les organisations bourgeoises-libérales, conservatrices, rurales, chrétienne-démocrates et plus tard les organisations socio-démocrates ont essayé de regrouper leurs positions dans et à travers des organisations de parti et d'imposer des réformes sociales et politiques par la participation aux élections, la représentation dans les parlements et la participation aux gouvernements démocratiquement légitimés au lieu de recourir aux bouleversements révolutionnaires. En raison de leur origine, leur orientation parlementaire et leurs aspirations à obtenir des fonctions publiques, les partis politiques se situent toujours entre la société civile, le parlement et le gouvernement.



Célébration du 1<sup>er</sup> anniversaire de la révolution tunisienne, 14 janvier 2012.

De manière idéalisée on pourrait voir dans les partis des organisations politiques issues de la société civile qui regroupent, articulent et représentent les intérêts d'un certain groupe de la population ou de plusieurs groupes (comme dans les « partis populaires »). Par leur participation aux élections démocratiques, ils essaient d'introduire ces thématiques dans les institutions qui représentent et conçoivent la politique, autrement dit dans les parlements et les gouvernements, pour qu'ils soient mis en œuvre (voir la Fig. 1).

#### **4.1 - Les partis politique et la société civile**

Les partis peuvent être fondés de deux manières : par les élites qui regroupent autour d'eux un petit groupe de personnes influentes qui les soutiennent pour défendre ou élargir leurs positions déjà privilégiées ou par des citoyens engagés qui à l'aide des personnes partageant leurs positions veulent réaliser un changement dans la société. Dans le premier cas, il s'agit de créations « par le haut » comme l'étaient les premiers partis libéraux qui se sont réunis dans les comités électoraux aux structures légères pour entrer dans les parlements. Dans le deuxième cas, il s'agit de créations de partis « par le bas », autrement dit par la société civile, qui veulent influencer la politique en regroupant leurs ressources.

Cette forme de création de partis à partir de la société civile n'existe pas uniquement dans l'histoire des partis politiques de l'Europe de l'Ouest de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les mouvements de réforme dans les anciens pays de l'Europe de l'Est tels que la Charte 77 en Tchécoslovaquie, le mouvement syndical réformateur Solidarność en Pologne ou les mouvements citoyens démocratiques dans l'ancienne RDA comme l'initiative « Paix et Droits de l'Homme », le « Nouveau Forum » ou le « Renouveau démocratique » sont également issus de la société civile pour se constituer plus tard en partis politiques ou adhérer à des partis existants.

Depuis les années 1980, un débat intensif sur la représentation et la participation adéquate dans la démocratie a été engagé au niveau mondial. Il a pris ses débuts dans le cadre des efforts entrepris pour résoudre les crises politiques interprétées alors comme des crises de la représentation, de leurs organisations et institutions et surtout des partis politiques. L'élargissement de la participation directe en dehors des structures établies des partis politiques considérés comme trop rigides semblait être dans ce contexte la panacée pour

donner un nouvel élan à la conception de la représentation et de la participation en démocratie, tant ébranlée par la crise. En raison de la lenteur de certains partis politiques établis à proposer des solutions aux problèmes contemporains et de la démobilisation de leurs adhérents, les organisations de la société civile comme les initiatives citoyennes locales ou les « nouveaux mouvements sociaux » (mouvements pour la paix, des femmes ou pour l'environnement) sont devenus les nouveaux défis pour les partis politiques. En effet, au cours des trois dernières décennies, le nombre d'initiatives citoyennes locales, de mouvements sociaux et d'autres mouvements concentrés sur une seule thématique a considérablement augmenté. En outre, de nouveaux partis concentrés en principe sur un seul thème (partis populistes de droite, « partis internet », etc.) ont vu le jour. Les partis établis ont repris certains de ces thèmes – par exemple la protection de l'environnement, les énergies renouvelables, le développement durable – qui figurent aujourd'hui dans les programmes de la plupart des partis établis. Certaines organisations de la société civile ont pris à leur compte des tâches autrefois attribuées aux partis, notamment l'articulation et la représentation de certains intérêts.

Depuis quelque temps, les signes de désenchantement face aux possibilités et capacités des organisations de la société civile et leurs revendications de trouver de meilleures formes de représentation et de participation se multiplient. Finalement, il s'avère que la démocratie de masse ne peut fonctionner que sous la forme d'une *démocratie représentative* et que les partis sont, en fin de compte, les seules institutions qui participent aux élections générales et fondent leur représentativité et leur légitimité sur la participation aux élections. Les initiatives citoyennes et d'autres organisations de la société civile (pour autant qu'il ne s'agisse d'organisations professionnelles avec une clientèle clairement délimitée) ne peuvent prouver leur représentativité. Ces organisations n'ont ni les structures, ni les processus, ni les expériences, ni le personnel nécessaire pour remplir, de manière adéquate, les autres fonctions classiques des partis politiques que sont la légitimation, la sélection et surtout l'organisation du pouvoir démocratique.

Soulignons toutefois que les organisations de la société civile fournissent une contribution importante au processus politique et à la stabilisation de la démocratie dans les sociétés. Le grand nombre et l'importance des organisations de la société civile partout dans le monde démontrent qu'une

part considérable des citoyens à travers le monde veut participer aux processus politiques. Là encore, on constate des tendances similaires aux partis : les organisations traditionnellement fortes comme les syndicats sont aujourd'hui affaiblis. Or, le grand nombre d'organisations de la société civile n'est pas nécessairement une preuve de leur influence croissante, mais plutôt un signe de fragmentation. Beaucoup de ces organisations sont ni transparentes ni toujours respectueuses des règles démocratiques dans leurs procédures internes. En termes d'organisation, elles sont souvent faibles et n'arrivent que rarement à fidéliser leurs membres sur une plus longue période ; l'identification avec elles n'est souvent que de courte durée. Les faiblesses des partis politiques établis en termes de mobilisation et d'intégration ne sont que partiellement compensées par les organisations de la société civile.

Certes, les organisations de la société civile remplissent des fonctions importantes dont certaines fonctions classiques des partis politiques. Toutefois, elles ne peuvent assumer la fonction la plus importante des partis : la participation aux élections générales qui ouvrent aux partis une part du pouvoir politique tout en instituant leur représentativité et leur légitimation. Parallèlement, des doutes subsistent sur la représentativité effective des organisations de la société civile, même si ces dernières réussissent, à certaines



Manifestation contre la violence politique à l'avenue Mohamed V, le 22 octobre 2012.

occasions, à mobiliser de grandes masses. Pour prouver leur légitimité et l'appui réel de la population, les organisations de la société civile doivent se transformer en partis politiques. Ainsi se confirme de nouveau que la démocratie représentative ne peut s'organiser sans la présence et la participation des partis politiques.

#### 4.2 - Les partis politiques et les groupements d'intérêt

Les groupements d'intérêt constituent une forme particulière des organisations politiques. Ils organisent et expriment des intérêts particuliers des citoyens, des groupes sociaux ou des branches économiques (p. ex. l'industrie minière ou l'industrie chimique), des salariés et travailleurs, des automobilistes et d'autres groupes encore. En démocratie, la création de tels groupements d'intérêt est tout à fait légitime, tout comme il est légitime qu'ils défendent leurs intérêts à l'égard d'autres groupes ou institutions, y compris l'Etat. Même si les partis politiques et les groupements d'intérêts partagent certains aspects quant à leurs fonctions dans la société, les deux entités remplissent des tâches différentes au sein d'un système politique. De manière simplifiée, les groupements d'intérêt sont des « maximisateurs de politique » (dans leur sens), alors que les partis s'efforcent – outre leurs nombreux autres objectifs – de maximiser les voix et les mandats pour pouvoir adapter la politique à leurs idées et conceptions. Même si certaines similitudes existent entre les partis politiques et les groupements d'intérêt, plusieurs critères permettent de distinguer les deux entités :

- les groupements d'intérêt ne participent pas aux élections générales, par conséquent, ils ne se battent pas pour obtenir des sièges dans les parlements (à l'exception de la Thaïlande ou des Philippines où les groupements d'intérêt présentent des candidats aux élections),
- les groupements d'intérêt sont souvent des *single-issue groups*, qui se concentrent sur les intérêts particuliers de leurs membres alors que les partis, en général, couvrent un large éventail thématique et s'efforcent de représenter de larges groupes de la population, et
- les groupements d'intérêt s'engagent à la réalisation des intérêts particuliers de leurs membres, ainsi les groupements d'intérêt économique s'engagent pour de meilleures conditions

d'investissement, alors que les syndicats luttent pour l'augmentation des salaires ou de meilleures conditions de travail. D'autres groupements d'intérêt représentent des intérêts culturels ou sociaux, des intérêts des minorités sociales, des personnes avec des handicaps ou des personnes bénéficiaires de prestations sociales publiques.

Il est dans la nature des groupements d'intérêt d'adresser leurs revendications à la fois au public (p. ex. à travers la presse écrite, la télévision ou d'autres média) et à la politique et d'exercer une certaine pression sur la politique pour faire entendre leurs intérêts et thèmes. Le contact avec la politique se fait, en général, de manière formelle par des réunions parfois institutionnalisées avec les décideurs politiques, par exemple les députés, les comités parlementaires ou les ministères. Dans de nombreux pays, les groupements d'intérêt ont établi des bureaux dans les capitales. Depuis ces bureaux, leurs représentants essaient de nouer des contacts avec la politique pour faire entrer leurs revendications dans le processus de formation de volonté et de décision politique (*lobbying*). Dans certains pays, les groupements d'intérêt participent même à la procédure législative, on leur présente (le plus souvent de manière informelle mais parfois aussi officiellement) les projets de loi pour avis.

Entre les partis et les groupements d'intérêt il existe une dépendance mutuelle. Les groupements d'intérêt ont besoin des partis pour avoir accès au processus de formation de volonté et de décision politique, alors que les partis politiques ont parfois besoin de la bonne grâce des grands groupements d'intérêt. En outre, les partis sont soutenus par les groupements d'intérêt, soit à travers des dotations (pour lesquelles les partis doivent rendre compte publiquement), soit en raison des recouvrements de leurs adhérents, comme par exemple dans le Parti travailliste britannique jusqu'au milieu des années 1990 (v. 3.2). A travers les contacts avec les partis, le parlement, le gouvernement et l'administration, les groupements d'intérêt se créent des occasions pour influencer la politique, tout comme la politique a besoin des informations et de l'expertise des groupements d'intérêt. Il existe donc de nombreux chevauchements voire des interdépendances entre les partis politiques et les groupements d'intérêt.

En termes de théorie démocratique, on peut critiquer le fait que certains groupements d'intérêt sont plus influents que d'autres, qu'ils souffrent d'un déficit de légitimation puisqu'ils défendent les intérêts particuliers et non pas les intérêts de toute la société ou d'une grande partie de la société. Le problème serait aggravé par le fait que les groupements d'intérêt agissent souvent en silence et non pas – comme les partis et les députés – en public. Dans ce contexte, on parle du pouvoir des groupements d'intérêt ou de la prise d'influence illégitime sur la formation de la volonté politique<sup>16</sup>.

Le pouvoir des groupements d'intérêt se base notamment sur leurs possibilités de pouvoir priver (momentanément) la société de services vitaux lorsqu'ils considèrent que leurs intérêts ne sont pas suffisamment pris en compte. Ainsi le secteur privé peut utiliser comme menaces l'arrêt des investissements, la réduction des effectifs ou la délocalisation des sites de production alors que les syndicats peuvent brandir la menace d'une grève ; les deux peuvent nuire à l'économie nationale et, par conséquent, à l'intérêt général (Olsen 2004).

Les hommes politiques responsables doivent être conscients de ces liens. En raison de l'influence et du pouvoir élevé de certains groupements d'intérêt, ces derniers risquent potentiellement d'imposer les intérêts particuliers des grandes associations contre les associations moins fortes voire contre l'intérêt public ou général. L'art de gouverner dans l'intérêt général consiste à réunir les groupements d'intérêts puissants de l'économie tels que les organisations industrielles ou du patronat et les syndicats autour d'une table pour des négociations organisées. Dans ces négociations encadrées par la politique, il est plus facile d'arriver à des compromis équilibrés que dans des systèmes caractérisés par les conflits dans lesquels le patronat et les syndicats s'affrontent dans des entreprises ou individuellement pour négocier les salaires et les conditions de travail, et dans lesquels le rôle de la politique devient celui d'un simple spectateur. Les expériences scandinaves et leurs systèmes de négociations (salariales) très organisés, mais également les systèmes de négociation moins institutionnalisés en Autriche et en Allemagne, montrent les avantages des bonnes « relations industrielles » et des systèmes de négociation (salariale) bien organisés au niveau national ou du moins par branche, qui en outre permettent de rééquilibrer les différents intérêts<sup>17</sup>.

---

<sup>16</sup> Voir Alemann, Ulrich u.a. (1996). *Interessenverbände . Informationen zur Politischen Bildung (Heft 253)*. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.

<sup>17</sup> Voir Lijphart, Arend (1999). *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*. New Haven und London: Yale University Press.

# 5

## Les partis politiques dans le parlement et le gouvernement

Du point de vue de la perspective orientée vers l'obtention de voix ou de fonctions publiques (*vote/office-seeking perspective*)<sup>18</sup>, un parti semble avoir atteint son objectif primaire lorsqu'il a réuni suffisamment de votes pour entrer dans le parlement ou participer au gouvernement. Le parti a, pour ainsi dire, « réussi », ses représentants siègent au parlement ou assument une fonction gouvernementale, ils peuvent, pour la durée de leur mandat, concevoir et exercer leur pouvoir et jouir de certains droits et les distribuer à leurs partisans. Par contre, du point de vue d'une perspective orientée vers la réalisation politique (*policy oriented perspective*), le « vrai » travail d'un parti commence avec son entrée au parlement. En fonction du nombre des sièges obtenus, le parti forme des coalitions, décide des accords de coalition, conçoit un programme gouvernemental et traite un nombre illimité de problèmes pour en résoudre au moins une partie.

Les élections décident de la représentation des partis dans les chambres du parlement national, dans les parlements régionaux ou les conseils municipaux. Ce que le parti a annoncé pendant la campagne électorale, le groupe parlementaire (v. 5.1) essaie de réaliser – du moins dans le principe – au sein du parlement. Le succès de ces efforts dépend essentiellement de la taille du groupe parlementaire, autrement dit du nombre de mandats ou sièges obtenus et de la participation ou de la non-participation du parti au gouvernement.

Les gouvernements ont besoin d'une majorité parlementaire. Pour cette raison le gouvernement et les partis réunis dans une coalition gouvernementale

---

<sup>18</sup> L'approche dite du choix rationnel (*rational choice*) dans la recherche sur les partis politiques estime que les partis – compris comme des équipes ou des « blocs » à priori homogènes – essayent de maximiser certains objectifs. Généralement, il s'agit de voix (*votes*), de fonctions publiques (*office*) ou de contenus politiques (*policy*), voir entre autres : Kaare Strøm (1990): „A Behavioral Theory of Competitive Political Parties“, dans : *American Journal of Political Science*, Bd. 34, Nr. 2; S. 565-598; Wolfgang C. Müller und Kaare Strøm. 1999. *Policy, Office or Votes? How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*. Cambridge: Cambridge UP, Kap. 1.

travaillent en étroite collaboration, notamment dans les régimes parlementaires. Les partis d'opposition, quant à eux, contrôlent le gouvernement et présentent des alternatives constructives aux projets du gouvernement et des partis gouvernementaux.

Le modèle classique de la séparation des pouvoirs prévoit une séparation claire entre le pouvoir exécutif (gouvernement) et le pouvoir législatif (parlement/assemblée nationale). En pratique, ce modèle ne fonctionne pas dans le sens d'une séparation stricte entre les deux organes mais dans le sens de la limitation ou de la répartition des tâches. Ce principe vaut notamment pour le régime parlementaire dans lequel l'exécutif dépend, pour le meilleur ou pour le pire, du soutien du parlement. Entre le gouvernement et le parlement ou plus précisément la majorité gouvernementale au sein du parlement, il existe une interdépendance qui nécessite un degré important d'accord et d'unité. En l'absence de cette unité, de nombreux pays sont ingouvernables. C'est pour cela que chaque gouvernement doit s'efforcer de trouver une majorité parlementaire stable au sein du parlement ou des deux chambres du parlement. Ce principe s'applique également aux gouvernements régionaux et, à un moindre degré, aux communes et municipalités.



Février 2011 : Grande manifestation contre le gouvernement réclamant l'élection d'une Assemblée Constituante, place de la Kasbah à Tunis.

Seule l'opposition parlementaire a intérêt à acculer et à critiquer le gouvernement. Un parti gouvernemental, par contre, ne critique pas trop « son » gouvernement et n'exprime ses critiques que lorsqu'il s'agit de questions de détail et dans le cadre de discussions sur des projets non encore adoptés. Pour garantir les majorités parlementaires, les présidents des groupes parlementaires des partis au gouvernement, le chef du gouvernement et d'autres membres du cabinet se réunissent régulièrement pour « accorder leurs violons ». Les députés appartenant aux partis gouvernementaux ont des contacts informels avec les membres du gouvernement et sont par conséquent souvent mieux informés sur les projets à l'ordre du jour.

## **5.1 - Les groupes parlementaires**

Au sein du parlement, les députés des différents partis constituent des groupes parlementaires. La direction du parti et celle du groupe parlementaire sont généralement étroitement liées et partagent les mêmes convictions politiques. Si des tensions sont possibles, les groupes parlementaires ont suffisamment de poids pour faire prévaloir leurs points de vue face aux opinions contraires du parti. Toutefois, des conflits durables entre un parti et son groupe parlementaire sont rares. Les présidents des groupes parlementaires ont souvent une position influente au sein du parti, il leur appartient de réduire ou de rééquilibrer les tensions éventuelles entre le parti et le groupe parlementaire.

La solidarité et la discipline à l'intérieur du groupe parlementaire sont nécessaires et légitimes. L'obligation imposée aux députés de voter avec le groupe est toutefois à éviter pour ne pas limiter la liberté des députés. D'ailleurs, la plupart des constitutions démocratiques garantissent le « mandat libre » des députés. Tout comme l'obligation de vote, les « demandes » ou les « instructions » d'un parti à l'égard des députés sont contraires à la constitution. Dans le passé, ce furent notamment les partis communistes qui ont imposé – ou imposent encore – ces contraintes à leurs députés. Dans ce cas, les députés sont, dans le vrai sens du terme des « soldats du parti » ou le bras parlementaire du parti.

Les limites entre la discipline et l'obligation de vote des groupes parlementaires sont floues, même dans les partis démocratiques. Si un député veut se représenter de nouveau, il soutiendra le groupe afin que sa candidature

soit retenue sur la liste des candidats et que le parti le soutienne pendant sa campagne électorale. C'est pour cela que dans la plupart des pays, le travail des députés à l'assemblée plénière, dans les commissions et dans les autres organes du parlement porte toujours l'empreinte de l'orientation politique de leurs partis respectifs.



Séance plénière à l'Assemblée Nationale Constituante, décembre 2012.

# 6

## Le leadership politique

Outre les efforts organisationnels, stratégiques, communicatifs et thématiques indispensables pour un succès politique durable, les partis politiques ont besoin d'un autre élément sans lequel ils ne peuvent pas compter sur l'accord ou le consentement des citoyens et des électeurs : ils ont besoin d'un leader politique.

Depuis l'Antiquité, les penseurs politiques s'interrogent sur les qualités requises pour être un « bon » leader politique. Ces réflexions vont du « roi philosophe » de Platon, en passant par le pragmatisme de Machiavel (ce qui est utile, autrement dit qui sert à maintenir le pouvoir, est bon) jusqu'aux théories modernes sur les élites et la concurrence de l'école italienne (Pareto, Mosca) nées avec l'avènement de la politique moderne. Ces débats ne peuvent pas être reproduits dans ces pages.

Dans les démocraties les leaders politiques sont autorisés par les élections à guider le processus de formation de la volonté politique et de décision politique. De quelle manière ils s'en servent dépend entre autres du cadre politique. Est-ce qu'il s'agit d'un régime présidentiel ou d'un régime parlementaire, est-ce que le parti gouverne seul ou dans une coalition, s'agit-il d'un Etat centralisé ou d'un Etat fédéral, etc. La force (ou la faiblesse) des groupements d'intérêt tels que les syndicats ou les organisations patronales ou le rôle du militaire, sont autant de facteurs qui influencent le leadership politique.

Toutefois, les leaders politiques doivent se distinguer – dans l'idéal – par différentes qualités ou ressources de leadership parmi lesquelles nous pouvons citer :

- des **principes éthiques** et **moraux** et des objectifs politiques clairs sur lesquels ils alignent leurs actions (qui, en démocratie, doivent être transparentes). L'honnêteté et la crédibilité comptent tout autant que le sens de la responsabilité vis-à-vis des citoyens parmi les qualités clés du leadership,

- des connaissances politiques de fond pour pouvoir évaluer les thèmes politiques et estimer leur importance dans le processus politique et leurs conséquences politiques et sociales,
- des capacités de management pour pouvoir diriger un grand groupe de personnes, une compréhension rapide pour pouvoir réagir de manière adéquate aux nouveautés (ou encore mieux, la capacité d'anticiper des développements),
- la capacité de convaincre, l'enthousiasme et, dans le meilleur des cas, le charisme, pour pouvoir convaincre les hommes et les femmes des décisions politiques prises ou à prendre et obtenir leur soutien et
- la personnalité joue également un rôle, la connaissance des hommes et la raison pratique, les relations personnelles (réseaux), le talent rhétorique et l'habileté tactique, la rapidité d'agir et la patience d'attendre, etc. sont autant de facteurs importants.

Ces qualités sont des conditions importantes pour le leadership politique interne – la direction du parti – et externe – pour mobiliser le soutien des citoyens et des électeurs et pour pouvoir exercer le pouvoir politique démocratiquement légitimé<sup>19</sup>.

Le leadership politique comprend beaucoup plus que la simple connaissance et le contrôle de la procédure législative, à savoir « le suivi à long terme et continu des concepts politiques d'un côté, et l'intégration et la conviction des institutions politiques et des citoyens, de l'autre »<sup>20</sup>. Parallèlement, le leadership politique demande de la part des décideurs une flexibilité qui leur permet de s'adapter aux « marchés complexes d'électeurs »<sup>21</sup>. La marge de manœuvre stratégique pour les partis est aujourd'hui plus grande car ils doivent s'adresser à différentes couches d'électeurs. Les leaders politiques ont donc aussi besoin d'une certaine flexibilité par rapport aux contenus, sans pour autant renier les positions de base de leur parti, car cela pourra irriter les électeurs traditionnels du parti ou les éloigner définitivement du parti.

19 Herman Finer (1950). *The Theory and Practice of Modern Government*.

20 Wolfgang Jäger (1992). *Fernsehen und Demokratie. Scheinplebiszitäre Tendenzen und Repräsentation in den USA, Großbritannien, Frankreich und Deutschland*. München, S.: 81.

21 Karl-Rudolf Korte (2000). „Wie Parteien auf komplexe Wählermärkte reagieren“, in: *Blätter für deutsche und internationale Politik* 6/2000, S. 707-716.

Le thème du leadership politique est constamment posé – notamment à l'ère de la mondialisation – et a des conséquences considérables sur la conception de la politique nationale et sur les leaders politiques nationaux. En général, il est à constater que la demande de leadership a augmenté au niveau international. C'est la conséquence de la pression exercée par de nombreux problèmes auxquels la démocratie libérale et représentative est confrontée. La dernière crise économique globale en 2008/2009 en témoigne. Pendant de telles situations, il faut un leadership politique avisé, qui prend ses décisions de manière démocratiquement responsable et les met en œuvre.

## 6.1 - Le dilemme du leadership politique

Au fil de l'Histoire, la philosophie, la politologie, les sciences politiques et l'Histoire se sont toujours penchées sur le rôle des leaders politiques. Dans son célèbre discours « la vocation de politique », le sociologue allemand Max Weber s'est consacré à cette thématique<sup>22</sup>. Il a surtout thématiqué le dilemme entre l'éthique de conviction et l'éthique de responsabilité auquel les leaders politiques sont constamment confrontés. Ceux qui agissent selon une éthique de conviction basent leurs actes surtout sur leurs principes éthiques et moraux propres sans tenir compte de leurs conséquences, alors que ceux qui agissent selon une éthique de responsabilité prennent en considération les conséquences éthiques, morales et politiques de leurs actes. Après de longues réflexions, Max Weber arriva à la conclusion que les leaders politiques démocratiques modernes ne doivent pas être des politiques de conviction ou des politiques réalistes mais des politiques de responsabilité. La politique de responsabilité demande un instinct de pouvoir, un sens de la responsabilité et le coup d'œil, mais également un dévouement passionné pour un objectif librement choisi sur-personnel, puis du charisme pour pouvoir satisfaire les besoins émotionnels des partisans.

*« La politique consiste en un effort tenace et énergique pour tarauder des planches de bois dur. Cet effort exige à la fois de la passion et du coup d'œil. Il est parfaitement exact de dire, et toute l'expérience historique le confirme, que l'on n'aurait jamais pu atteindre le possible si dans le monde on ne s'était pas toujours et sans cesse attaqué à l'impossible. Mais l'homme qui est capable de*

---

<sup>22</sup> Max Weber: Politik als Beruf, dans : Max Weber: Gesammelte Politische Schriften (écrits politiques édités par Johannes Winckelmann), 5<sup>e</sup> éd., Tübingen 1988, p. 505 suiv.

*faire un pareil effort doit être un chef, et non pas seulement un chef, mais encore un héros, dans le sens le plus simple du mot. Et même ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre sont obligés de s'armer de la force d'âme qui leur permettra de surmonter le naufrage de tous leurs espoirs. Mais il faut qu'ils s'en arment dès à présent, sinon ils ne seront même pas capables de venir à bout de ce qu'il est possible de faire aujourd'hui. Celui qui est convaincu, qu'il ne s'effondrera pas si le monde, jugé de son point de vue, est trop stupide ou trop mesquin pour mériter ce qu'il prétend lui offrir, et qui reste néanmoins capable de dire « quand même ! », celui-là seul a la « vocation » de la politique.<sup>23</sup>*



Taïeb Baccouche, ancien ministre de l'Éducation et actuel secrétaire général du parti Nidaa Tounes, et Dr. Hans-Gert Pöttering MPE, président de la Konrad-Adenauer-Stiftung, ancien président du Parlement Européen, lors de sa visite en Tunisie en mars 2011.

<sup>23</sup> Ibid. p. 560. Citation française : édition électronique réalisée par Jean-Marie Tremblay : [http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant\\_politique/Le\\_savant.pdf](http://classiques.uqac.ca/classiques/Weber/savant_politique/Le_savant.pdf)

## 6.2 - Quelques conseils de leaders politiques confirmés

### *Les huit leçons de Nelson Mandela à l'adresse des leaders politiques*

Nelson Mandela a été un des dirigeants historiques de la lutte contre le régime de l'apartheid en Afrique du Sud, ce qui lui a valu 27 ans de prison. Après sa libération en 1990, il a été élu président de la République d'Afrique du Sud (1994-1997). Nelson Mandela a réuni ses expériences dans huit conseils adressés aux leaders politiques<sup>24</sup>.

*1. Le courage n'est pas l'absence de peur, c'est inspirer les autres à la dépasser.*

Un leader ne peut faire savoir aux autres qu'il a peur. Il doit feindre, et par l'acte d'apparaître courageux, inspirer les autres.

*2. Dirigez depuis le front – mais ne laissez jamais votre base à l'arrière.*

Un leader doit amener avec lui ceux qui le soutiennent et lorsqu'il arrive au but, permettre aux autres d'arriver avec lui.

*3. Dirigez depuis l'arrière et laissez croire aux autres qu'ils sont à l'avant.*

L'astuce du leader c'est qu'il se permet d'être guidé. C'est sage, pour persuader des personnes de faire des choses et penser comme si c'était leur propre idée.

*4. Connaissez votre ennemi et apprenez à connaître le sport qu'il préfère / à parler sa langue*

Il faut connaître les forces et les faiblesses de son ennemi pour pouvoir formuler une tactique pour le battre. Il faut amadouer son adversaire.

*5. Gardez vos amis près de vous et vos rivaux encore plus près*

Il faut soigner les loyautés et ne jamais oublier que les gens agissent dans leur propre intérêt. En embrassant ses adversaires, on peut les contrôler: Celui en qui on n'a pas confiance, il faut le neutraliser par le charme.

*6. Soignez l'apparence et n'oubliez pas de sourire*

Le choix des vêtements doit être adapté à l'occasion et l'apparition doit correspondre à l'occasion.

<sup>24</sup> Richard Stengel: Mandela: His 8 Lessons of Leadership, in Time Magazin, 09 of July 2008, <http://www.time.com/time/world/article/0,8599,1821467,00.html>.

### **7. Rien n'est ni noir ni blanc**

La vie n'est jamais un choix entre deux alternatives. Les décisions sont souvent difficiles et complexes et il existe toujours des facteurs qui s'opposent. Certes, l'homme préfère les explications simples mais elles ne correspondent que rarement à la réalité. Notamment en politique, vous êtes confrontés aux contradictions, alors il faut être prêt au compromis et être pragmatique. En tant qu'homme politique, il faut surtout se demander quel est mon objectif et comment puis-je l'atteindre au mieux ?

### **8. Partir c'est aussi diriger**

Un leader doit savoir quand il doit accepter l'échec d'une idée, d'une mission ou d'une relation avec une autre personne. Et surtout, un leader doit savoir quand il est temps de partir pour remettre le leadership entre d'autres mains.

## **Rudolph Giuliani : Les principes pour les leaders politiques**

Rudolph Giuliani a été maire de New York entre 1994 et 2001. Il est surtout connu à travers le monde pour sa gestion de la crise après les attaques terroristes du 11 septembre 2001 et aussi parce qu'il a réussi à redorer le blason et la réputation de sa ville en tant que métropole internationale après qu'elle n'eût été déclarée « indirigeable » gangrénée par les problèmes économiques, la criminalité et la violence. S'il a échoué en 2008 à devenir candidat à la présidence américaine, ses principes de leadership inspirent néanmoins les leaders politiques.

**1. Tu dois savoir ce que tu crois, ce que tu défends, ce qui est important pour toi et quels sont tes objectifs**

### **2. Un leader se doit d'être optimiste**

Tu dois connaître le problème et savoir comment tu peux l'affronter avec optimisme. Tu dois être capable de rêver d'une situation meilleure pour pouvoir la réaliser. Guide les Hommes avec espoir et donnes leur l'espoir que ce qu'ils font peut devenir une réalité.

### **3. Un leader se doit d'être courageux et ne pas craindre le risque**

#### 4. Une bonne préparation réduit le risque

Essaie de prévoir autant de scénarii que possible, même si tu peux toujours être confronté à des situations que tu n'as pas prévues. La gestion de crise est très importante parce qu'elle contribue à réduire le nombre de choses auxquelles tu n'es pas préparé.

#### 5. Travail en équipe

Une des erreurs les plus fatales des leaders, c'est de croire qu'ils sont infaillibles. Quelles sont mes faiblesses ? Comment puis-je trouver des personnes qui m'aident à les dépasser ?

#### 6. Un bon leader sait communiquer

Sois un maître et un motivateur. Il ne suffit pas que tu saches ce que tu fais. Tu dois être capable de le communiquer aux autres. Si tu poursuis un objectif à long terme, tu dois insister sur les étapes qui te font avancer. Tu dois amener les gens avec toi.



Béji Caïd Essebsi au siège de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Berlin, mars 2012.



Béji Caïd Essebsi, ancien Premier ministre et actuel président du parti « Nidaa Tounes » et Prof. Dr. Norbert Lammert MP (au milieu), président du parlement allemand mars 2012.

# 7

## Les défis des partis politiques en démocratie

Dans chaque pays, dans chaque société, la démocratie se présente différemment. La conception concrète de l'ordre démocratique dépend de l'Histoire nationale, des traditions et de la culture, des particularités sociales, ethniques ou religieuses d'une société, ses possibilités économiques, du poids des facteurs régionaux, etc. Toutefois, il existe un certain nombre d'éléments ou d'exigences de base qui doivent être remplis dans tout ordre politique démocratique<sup>25</sup>.

Les instances gouvernementales sont à pourvoir avec des agents publics élus comptables vis-à-vis des électeurs :

- organisation régulière d'élections libres et équitables ;
- tous les adultes doivent pouvoir jouir du droit de vote actif et passif,
- existence de la liberté d'opinion, personne ne doit être poursuivi pour avoir librement exprimé son opinion,
- accès libre aux sources d'information alternatives et pluralistes, et
- droit à la création d'associations, de groupements d'intérêt et de partis politiques indépendants afin que les autres droits cités ci-dessus puissent être concrétisés.

Malgré cette grande marge de manœuvre quant à sa conception concrète, la démocratie a besoin d'institutions garantissant sa consolidation, sa stabilité et sa fonctionnalité future tout en protégeant les « jeunes » démocraties face aux contestations et au retour vers l'autoritarisme. La stabilisation et la consolidation de la démocratie dépendent avant tout de l'institutionnalisation de l'ordre démocratique ainsi que du potentiel de solution dont les institutions démocratiques disposent pour relever les défis du changement politique et social ainsi que de la légitimité qu'elles confèrent au régime politique.

<sup>25</sup> Voir : Robert Dahl (1971), *Polyarchy. Participation and Opposition*. New Haven.

**Quelque soit l'organisation concrète de la démocratie : les partis politiques font partie des institutions clés des régimes politiques démocratiques. Dans une société de masse, la démocratie ne peut pas se passer des partis politiques.**

Les fonctions fondamentales des partis politiques ont déjà été nommées. Toutefois, les partis n'ont plus de monopole dans l'exercice de ces fonctions. Aujourd'hui ils se trouvent plus que jamais en compétition avec d'autres organisations qui assument également, au moins en partie, les mêmes fonctions et font de la concurrence aux partis politiques. Le critère de distinction essentiel entre ces organisations et les partis politiques reste la participation aux élections.

Malgré leur rôle unique au sein du système politique, les partis se voient aujourd'hui confrontés à des défis particuliers liés aux mutations sociales, à la manière dont on « fait » de la politique et comment elle est transmise à travers les médias mais également à la capacité (ou l'incapacité) des partis à réagir à ces processus de changement. Voici quelques uns des défis que les partis politiques sont appelés à relever :

- un des dilemmes « classiques » auxquels les partis politiques sont confrontés est qu'il ne leur est pas possible de répondre à toutes les attentes en même temps. Représentés dans les instances de décision politique, les partis sont censés présenter des concepts et des décisions pour résoudre les problèmes de la société. Or, une société est toujours confrontée à des problèmes et certains groupes se sentiront toujours désavantagés ou présenteront de nouvelles revendications qui, en général, ne peuvent jamais être satisfaites dans leur ensemble. Ainsi l'État doit-il procurer des services publics pour assurer la sécurité interne et externe et mettre à la disposition de sa population un bon réseau routier, des écoles publiques, des hôpitaux, des logements ou des services sociaux, sans pour autant augmenter les impôts et aggraver la dette publique. Les partis politiques se trouvent toujours sur le fil du rasoir entre les attentes non réalisées et les solutions perçues comme incomplètes ou présentées comme telles publiquement,
- de nouveaux défis naissent du changement social et du développement des sociétés modernes et de plus en plus fragmentées. La dissolution des tissus sociaux traditionnels, l'érosion des systèmes de valeur

autrefois stables et leurs attaches, un meilleur niveau d'éducation, la pluralité des sources d'information ainsi que l'individualisation croissante caractérisent, à des degrés différents, le développement social dans de nombreuses régions du globe. Le changement des valeurs, l'individualisation, la société événementielle, la fragmentation des intérêts sont autant de notions qui décrivent les phénomènes de la société moderne et qui se répercutent directement sur l'attitude des citoyens face à la politique et aux partis. A mesure que les liens sociaux solides se perdent, les liens aux partis politiques se desserrent. Et les partis accusent le coup : baisse du nombre d'adhérents, défection des électeurs fidèles au parti, prévisions électorales de moins en moins sûres et, en partie, résultats électoraux en berne,

- le changement du paysage médiatique et des reportages, la bataille pour l'attention, les tirages et les taux d'écoute ainsi que la place plus importante du journalisme d'investigation ont donné naissance à un nouveau type de journalisme politique qui cible plus les émotions, la moralisation, les scandales et la personnalisation sous forme *d'infotainment* aux dépens des idées, des valeurs et des résultats. Les scandales politiques, les comportements ou les débordements de certains hommes politiques se répandent aujourd'hui plus vite que par le passé. Si ce phénomène contribue à la transparence et au contrôle démocratique, il participe également à la démythification et parfois à la banalisation de la politique et de leurs acteurs. Les partis politiques sont les premiers à en subir les conséquences, et
- le dilemme " moderne " des partis politiques est également lié au fait que la mondialisation a déplacé les compétences de décision et de commande des acteurs et instances nationaux aux acteurs et instances supranationaux. Il en résulte un rétrécissement de la marge de manœuvre de la politique nationale. Or, les citoyens adressent leurs revendications et leurs attentes toujours aux acteurs politiques nationaux, mais se rendent également compte que ces derniers ne participent plus à la conception des questions décisives mais ne font que les commenter ou les déplorer. Cette situation mène presque obligatoirement à une baisse de confiance dans la force conceptuelle des partis politiques,

Ces développements ont des conséquences sérieuses sur les partis et le régime des partis :

- les régimes des partis sont aujourd'hui plus vulnérables aux changements et à la fragmentation,
- le temps des grands partis de masse semble révolu. Même si certains partis réussissent à maintenir un nombre d'adhérents relativement élevé, il n'a jamais été aussi difficile de mobiliser durablement de grands groupes de militants et de les intégrer à l'organisation,
- à l'ère des mass-médias, des technologies de l'information et des espaces alternatifs de participation politique hors des partis, les partis politiques ont perdu leur quasi-monopole comme source et lieu de l'information et de réflexion politique,
- les partis éprouvent aujourd'hui de grandes difficultés à fidéliser durablement leurs électeurs,
- la confiance générale de la population en les partis et les hommes politiques a diminué, et notamment chez les jeunes, la volonté de s'engager politiquement est en baisse,
- les informations sur le mauvais comportement avéré ou supposé des hommes politiques ont augmenté, ce qui nuit davantage à la réputation des partis politiques. En même temps, les informations sur les faiblesses des partis et de leurs dirigeants à gérer et résoudre effectivement les problèmes sont plus nombreuses. Dans la mesure où les problèmes de gestion politique augmentent quasi exponentiellement à l'ère de la mondialisation financière, politique et écologique, les possibilités techniques pour un journalisme critique ainsi que la compétition entre les différentes chaînes et rédactions se renforcent également, et
- l'alternance entre les partis gouvernementaux et les partis d'opposition au sein des parlements ne fonctionne plus comme avant. En effet, les grands partis d'opposition ne profitent pas nécessairement du mécontentement des électeurs mais perdent des voix au profit de partis protestataires nouveaux et plus petits.

Or, les partis politiques ne sont pas les seuls à être concernés par ces développements. Généralement, on constate une perte de confiance dans d'autres institutions publiques et grandes organisations de la société telles que les syndicats ou les églises. Toutefois, les partis ressentent plus ces modifications parce qu'ils se trouvent sous les projecteurs de la perception publique. Ces développements qui concurrencent avec l'affaiblissement de certains partis, ne sont pas nécessairement le signe d'une crise de la démocratie mais indiquent une transformation vers une autre forme de démocratie dans laquelle les partis politiques continuent d'assumer leurs fonctions alors que d'autres organisations de la société et les médias exercent davantage d'influence sur la formation de l'opinion politique qu'autrefois.

Malgré cette compétition avec d'autres acteurs, l'élément essentiel n'a pas changé : les partis politiques continuent d'être les institutions jugées le plus à même de développer des concepts et de prendre des décisions pour résoudre les problèmes qui pèsent sur nos sociétés, notamment parce que leurs représentants occupent les instances de décision politique. En même temps, les partis sont les seules institutions qui participent aux élections générales et dont la représentativité soit reconnaissable grâce aux résultats électoraux. La faiblesse des partis politiques constatée par endroit et la fragmentation du régime des partis sont d'autant plus inquiétantes parce qu'il n'existe aucune alternative à la démocratie des partis. Certes, les associations, les initiatives populaires et les



Elections de l'Assemblée Nationale Constituante, octobre 2011.

mouvements sociaux ont gagné en importance et leur influence sur la politique risque de s'étendre encore. Si la diversité de ces organisations contribue à enrichir la démocratie, leur influence croissante pose aussi – et malgré toute la légitimité de leurs demandes et revendications – des problèmes : ces organisations ne peuvent pas prouver leur représentativité et celle de leurs revendications. Seuls les partis politiques jouissent de la légitimité démocratique des urnes.

Certes, le pouvoir des médias peut encore accroître. Toutefois, face à la concentration de la presse écrite et de la télévision et la domination de quelques grands groupes TI, ce développement doit aller de pair avec le renforcement du contrôle démocratique et de la transparence, ce qui ne peut se faire qu'à l'intérieur des institutions de la démocratie représentative.



Manifestation pacifique de l'opposition pour dénoncer les violences politiques à Tunis le 22 octobre 2012.

## 8

### **Conclusion : pas de démocratie sans partis politiques**

Quels que soient les faiblesses des partis et les défis auxquels ils sont confrontés, un constat s'impose : la démocratie a besoin des partis politiques. A l'intérieur d'une démocratie les partis sont et resteront les maillons indispensables entre l'Etat et la société. Toutefois, pour défendre le rôle qui est le leur et ne pas être engloutis, les partis politiques doivent s'adapter aux changements de la société et répondre aux nouveaux défis.

Dans une démocratie de masse, la formation de la volonté politique et la recherche de consensus sont des processus laborieux et des tâches parfois ingrates. La formation de la volonté démocratique, la recherche de consensus et la gestion de l'Etat dans l'intérêt général sont des missions qui ne peuvent se faire en dehors ou contre les partis politiques, mais uniquement avec eux. Quel que soit le rôle des initiatives citoyennes et des mouvements pour l'innovation politique, l'opposition et la critique, ils ont tous besoin des partis politiques qui assument durablement la responsabilité et doivent se soumettre, à intervalles réguliers, au verdict des urnes.

Les partis politiques assument une fonction de leadership politique à laquelle la démocratie moderne ne peut renoncer. Notamment pendant des périodes de grands changements, les leaders politiques doivent faire preuve de responsabilité et rester constamment à l'écoute des citoyens. Konrad Adenauer, le premier chancelier allemand d'après-guerre, qui a donné son nom à la Fondation Konrad Adenauer, disait : « Tout parti politique doit être au service du peuple et non à son propre service ». Plus que jamais, les partis politiques, leurs membres, leurs dirigeants et leurs leaders sont appelés à assumer cette responsabilité.

# 9

## Sources et références bibliographiques

von Alemann, Ulrich u.a. (1996). *Interessenverbände*. Informationen zur politischen Bildung (Heft 253). Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.

Dahl, Robert (1971). *Polyarchy. Participation and Opposition*. New Haven.

Dalton, Russell J. und Martin P. Wattenberg (2000). "Unthinkable Democracy. Political Change in Advanced Industrial Democracies", in: Russell J. Dalton and Martin P. Wattenberg (Hrsg.): *Parties without Partisans. Political Change in Advanced Industrial Democracies*, Oxford and New York: Oxford University Press, S. 3-18.

Downs, Anthony (1957). *An Economic Theory of Democracy*. New York: Harper & Brothers.

Finer, Herman (1950/1970). *The Theory and Practice of Modern Government*. Westport : Greenwood Press.

Fukuyama, Francis (1992): *The End of History and the Last Man*. New York: Harper Perennial.

Jäger, Wolfgang (1992). *Fernsehen und Demokratie. Scheinplebiszitäre Tendenzen und Repräsentation in den USA, Großbritannien, Frankreich und Deutschland*. München: Beck.

Jarren, Otfried und Patrick Donges (2006). *Politische Kommunikation in der Mediengesellschaft: Eine Einführung*. 2. überarbeitete Auflage. Wiesbaden: VS-Verlag für Sozialwissenschaften.

Kepplinger, Hans Mathias und Marcus Maurer (2005). *Abschied vom rationalen Wähler. Warum Wahlen im Fernsehen entschieden werden*. Freiburg/München: Verlag Karl Alber.

Konrad-Adenauer-Stiftung (Hrsg.) (2006). *Handbuch Politische Kommunikation*. Belgrad u.a.

- Karl-Rudolf Korte (2000). „Wie Parteien auf komplexe Wählermärkte reagieren“, in: *Blätter für deutsche und internationale Politik* 6/2000, S. 707-716.
- Korte, Karl-Rudolf und Manuel Fröhlich (2006). *Politik und Regieren in Deutschland*. Paderborn: Schöningh, 2. Aufl.
- Langguth, Gerd (2009). *Machtmenschen*. München: Deutscher Taschenbuch-Verlag
- Lijphart, Arend (1999). *Patterns of Democracy. Government Forms and Performance in Thirty-Six Countries*. New Haven und London: Yale University Press.
- Lösche, Peter (2006). *Parteiensystem der Bundesrepublik Deutschland*. Bonn: Bundeszentrale für politische Bildung.
- Michels, Robert (1911/1989). *Zur Soziologie des Parteiwesens in der modernen Demokratie*. Stuttgart: Kröner.
- Müller, Wolfgang C. und Kaare Strøm (Hrsg.) (1999). *Policy, Office or Votes? How Political Parties in Western Europe Make Hard Decisions*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Sartori, Giovanni (1976). *Parties and Party Systems. A Framework for Analysis*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Stengel, Richard (2008). „Mandela: His 8 Lessons of Leadership“, in: *Time Magazin*, 9<sup>th</sup> July 2008.
- Strøm, Kaare (1990). „A Behavioral Theory of Competitive Political Parties“, in: *American Journal of Political Science*, Bd. 34, Nr. 2, S. 565-598.
- Veen, Hans-Joachim (2007). „Die Bedeutung politischer Parteien für Demokratie und Demokratisierung“, in: Gerhard Wahlers und Karsten Grabow (Hrsg.): *Parteien und Demokratie. Beiträge der Internationalen Fachkonferenz zum KAS-Demokratiereport*. Berlin/Sankt Augustin : Konrad-Adenauer-Stiftung, S. 25-36.
- Weber, Max (1988). Politik als Beruf, in: ders.: *Gesammelte Politische Schriften* (herausgegeben von Johannes Winkelmann), 5. Aufl., Tübingen: Mohr.

## Bibliographie (non exhaustive)

- von Beyme, Klaus (2000). *Parteien im Wandel. Von den Volksparteien zu den professionalisierten Wählerparteien*. Wiesbaden: Westdeutscher Verlag.
- Diamond, Larry J. und Richard Gunther (Hrsg.) (2001). *Political parties and democracy*. Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Duverger, Maurice (1959). *Die politischen Parteien*. Tübingen: Mohr.
- Grabow, Karsten und Gerhard Wahlers (Hrsg.) (2007). *Parteien und Demokratie*. Berlin: Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Grabow, Karsten und Patrick Köllner (Hrsg.) (2008). *Parteien und ihre Wähler. Gesellschaftliche Konfliktlinien und Wählermobilisierung im internationalen Vergleich*. Berlin: Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Heywood, Andrew (2002). *Politics*. Houndmills: Palgrave Macmillan.
- Katz, Richard S. und Peter Mair (1993). "The Evolution of Party Organizations in Europe: The Three Faces of Party Organization", in: *The American Review of Politics*, 14, S. 593-617.
- Katz, Richard S. und Peter Mair (1995). Changing Models of Party Organization and Party Democracy. The Emergence of the Cartel Party, in: *Party Politics*, 1. Jg., Heft 1, S. 5-28.
- Kirchheimer, Otto (1966). "The Transformation of the Western European Party Systems", in: Joseph LaPalombara und Myron Weiner (Hrsg.): *Political Parties and Political Development*. Princeton: Princeton University Press, S. 177-200.
- Kitschelt, Herbert (1989). *The Logics of Party Formation. Ecological Politics in Belgium and West Germany*. Ithaca: Cornell University Press.
- Kitschelt, Herbert u.a. (2010). *Latin American Party Systems*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Konrad-Adenauer-Stiftung (2007). *Parties and Democracy. The KAS Democracy Report 2007*. Bonn: Bouvier.

- Konrad-Adenauer-Stiftung (2008). *Parteien und Parteienkooperationen der KAS in Lateinamerika*. Berlin/Sankt Augustin: Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Konrad-Adenauer-Stiftung (2009). *Parties and Democracy, Vol. II. The KAS Democracy Report 2009*. Berlin/Sankt Augustin: Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Konrad-Adenauer-Stiftung (2010). *Parteiendialoge und -kooperationen der KAS in Asien*. Berlin/Sankt Augustin: Konrad-Adenauer-Stiftung.
- Liang Fook Lye und Wilhelm Hofmeister (Hrsg.) (2010). *Political Parties, Party Systems and Democratisation in East Asia*. Singapur: World Scientific Publishing Co.
- Mainwaring, Scott und Timothy R. Scully (Hrsg.) (1995). *Building Democratic Institutions: Party Systems in Latin America*. Stanford: Stanford University Press.
- Mair, Peter (Hrsg.) (1990). *The West European Party System*. Oxford: Oxford University Press.
- Merkel Wolfgang und Eberhard Sandschneider (Hrsg.) (1997). *Systemwechsel 3: Parteien im Transformationsprozeß*. Opladen: Leske & Budrich.
- Olson, Mancur (2004). *Aufstieg und Niedergang von Nationen: Ökonomisches Wachstum, Stagflation und soziale Starrheit*. Tübingen: Mohr Siebeck, 2. Aufl.
- Panebianco, Angelo (1988). *Political Parties. Organization and Power*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Webb, Paul D., David M. Farrell und Ian Holliday (Hrsg.) (2002). *Political parties in advanced industrial democracies*. Oxford: Oxford University Press.
- Weissenbach, Kristina (2011). *Politische Parteien und Parteientypen. Konzeptionelle Ansätze für die Institutionalisierung politischer Parteien in Transformationsstaaten: Der Fall Philippinen*. Manila: Konrad-Adenauer-Stiftung, abrufbar unter: <http://www.kas.de/philippinen/de/publications/21710/>.

## Les auteurs

Dr. Wilhelm Hofmeister est le Responsable du projet régional « Le dialogue politique avec l'Asie » de la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) dont le siège se trouve à Singapour. Il a assumé des fonctions de collaborateur de la Fondation au Chili, de Directeur-adjoint de la Direction générale Afrique et Proche Orient, Asie, Amérique latine au siège de la KAS. Entre 1999 et 2009, il a été le Directeur du Centre d'Études de la Konrad-Adenauer-Stiftung à Rio de Janeiro, Brésil.

Contact : [Wilhelm.Hofmeister@kas.de](mailto:Wilhelm.Hofmeister@kas.de).

Dr. habil. Karsten Grabow est coordinateur des analyses politiques et de la recherche sur les partis politiques dans l'équipe politique intérieure à la Konrad-Adenauer-Stiftung à Berlin. Jusqu'à la fin 2010 il a travaillé comme cadre dans la Direction Générale de la Coopération Européenne et Internationale où il s'est occupé des questions de coopération internationale entre les partis politiques et les parlements de la Konrad-Adenauer-Stiftung.

Contact : [Karsten.Grabow@kas.de](mailto:Karsten.Grabow@kas.de).



Animée par le désir de soutenir la démocratie, la liberté et la justice, la Konrad-Adenauer-Stiftung (KAS) déploie, depuis presque 30 ans, ses activités dans la région du Proche Orient et de la Méditerranée. Fondation politique éminente en Allemagne, la KAS s'engage dans la réalisation d'objectifs de politique sociale et économique dans le but de contribuer à une meilleure intégration et à la création de réseaux reliant l'Allemagne aux pays du Proche Orient d'une part, et à la promotion du dialogue euro-arabe de l'autre. Fidèle héritière des principes défendus par le premier chancelier allemand d'après-guerre Konrad Adenauer (1876-1967), la Konrad-Adenauer-Stiftung œuvre en étroite collaboration avec ses partenaires locaux pour renforcer

- > la démocratie et l'Etat de droit
  - > le développement d'une économie sociale de marché
    - > le dialogue euro-méditerranéen
      - > le dialogue entre les cultures et les religions

Dans le monde d'aujourd'hui, les développements politiques, sociaux et économiques ne se limitent plus aux frontières nationales mais déploient leurs effets sur une échelle transnationale, régionale et globale. Conscient de ce fait et en complétant les activités de ses bureaux nationaux, la Konrad-Adenauer-Stiftung accorde, en collaboration avec ses partenaires, une grande priorité à l'observation, l'analyse et la promotion de la coopération régionale et nationale dans le domaine du développement. En présentant et en publiant des projets nationaux et les meilleures pratiques capables de servir d'exemples pour toute la région, la fondation encourage les échanges au niveau régional selon le leitmotiv : penser globalement – agir localement. Pour atteindre cet objectif, la Konrad-Adenauer-Stiftung organise des conférences, des réunions, des ateliers, des études de recherche et des programmes d'information en Allemagne et en Europe. Elle soutient, en outre, les étudiants aux parcours les plus prometteurs par des bourses d'études.

Dans toutes ses activités, la Konrad-Adenauer-Stiftung œuvre selon le principe du partenariat, en agissant dans le respect des principes éthiques et politiques qui sont les siens et en sachant que des réformes novatrices et des idées nouvelles ne peuvent se développer durablement qu'à condition qu'elles soient réalisées et conçues par les décideurs et les populations concernées. Ainsi et en accord avec ces principes, la Konrad-Adenauer-Stiftung a choisi de placer ses partenaires au cœur de ses activités. De concert avec ses partenaires que sont les ministères, les parlements, les universités, les groupes de réflexion, les ONG, les associations patronales, les médias et les partis politiques, elle conçoit, élabore, réalise et évalue les programmes à mettre en œuvre dans la région.

**Bureau de Tunis**  
14, Rue Ibrahim Jaffel  
1082 Cité El Mahrajène  
El Menzah IV  
Tunis / Tunisie  
Tel: (216) 71 751 420  
Fax: (216) 71 750 090  
Info.Tunis@kas.de  
[www.kas.de](http://www.kas.de)